

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

REGION DE L'INDENIE DJUABLIN

Département de Bédié


nitidæ
filiales & territoires



PLAN DE DEVELOPPEMENT LCAL DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO



Réalisé par l'association Nitidae

avec l'appui du

Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement
Durable

© Juillet 2025

Nitidae - Riviera Golf – Cocody
25 BP 691 Abidjan 25 _ Tél. : +225 27 22 43 71 84

Site web: www.nitidae.org

Avec le cofinancement de :



Cofinancé par
l'Union européenne



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

REMERCIEMENTS	5
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	6
LISTE DES PHOTOS.....	7
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES FIGURES	8
SYNOPTIQUE DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO	9
INTRODUCTION	12
A- Cadre contextuel du PDL.....	12
B- Méthodologie d'élaboration du PDL.....	15
1. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE	20
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	21
1.1.1 Situation géographique	21
1.1.2 Situation administrative.....	22
1.2 HISTOIRE DU VILLAGE	23
1.3 MILIEU PHYSIQUE	24
1.3.1 Climat à KOSSONOUKRO	24
1.3.2 Relief et sol	26
1.3.3 Végétation et faune.....	26
1.3.4 Hydrographie.....	27
1.4 DÉMOGRAPHIE	28
1.5 ORGANISATION SOCIALE	28
1.5.1 La chefferie	29
1.5.2 Les us et coutumes.....	29
1.5.3 HABITUDES ALIMENTAIRES,	29
1.5.4 Totems, interdits, et jours sacrés.....	30
1.5.5 Mariage.....	30
1.5.6 Religions.....	31
1.5.7 Droits à la terre.....	31
1.5.8 Des alliances inter-ethniques	32
1.6 ORGANISATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	32
1.7 INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS	34
1.7.1 Lotissement	37
1.7.2 Réseau Hydraulique	37
1.7.3 Réseau téléphonique	38

1.7.4	Mosquée	38
1.7.5	Eglise.....	38
1.7.6	Foyer des jeunes	38
1.7.7	Marché Couvert.....	38
1.7.8	Réseau électrique	38
1.7.9	Réseau Routier.....	38
1.7.10	Infrastructures et équipements sanitaires.....	39
1.7.11	Infrastructures et équipements scolaires.....	39
1.7.12	Autres infrastructures et équipements	40
1.8	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	40
1.8.1	Agriculture.....	41
1.8.2	Systèmes de Cultures	43
1.8.3	Pêche	43
1.8.4	Élevage.....	44
1.8.5	Commerce.....	44
1.9	DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	46
1.9.1	Diagnostic de vulnérabilités climatiques.....	48
1.9.2	Analyse environnementale.....	49
1.9.3	Perception de l'impact du changement climatique sur les ressources et mesures mises en place par les populations locales.....	51
1.10	POTENTIALITÉS, CONTRAINTES ET ANALYSES FFOM (FORCES ; FAIBLESSES ; OPPORTUNITÉS ; MENACES)	53
2.	DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT	56
2.1.	AGRICULTURE ET ÉLEVAGE	57
2.2.	EDUCATION.....	58
2.3.	SANTÉ	59
2.4.	RESSOURCES NATURELLES.....	61
2.5.	COMMERCE.....	62
2.6.	ROUTE ET COMMUNICATION	62
2.7.	EAU ET ÉLECTRICITÉ	63
2.8.	SPORT ET LOISIRS.....	65
2.9.	HABITAT.....	65
3.	Troisième partie : VISION et orientationS strategique	67
3.1.	VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE	68
3.2.	VISION DE LA REGION DE L'INDENIE DJUABLIN	68

3.3.	VISION DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO	70
3.4.	LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO.....	71
3.5.	ARRIMAGE DES AXES STRATÉGIQUES DU PDL DE KOSSONOUKRO AVEC CEUX DU PND 2021-2025 ET DES ODD À L'HORIZON 2030	74
3.6.	CADRE DE RÉSULTATS DU PDL.....	77
3.7.	MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES	79
3.8.	ACTIONS PRIORITAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS.....	93
4.	Quatrieme partie : cadre de mise en œuvre et de financement	95
4.1.	CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI	96
4.1.1.	<i>De la coordination.....</i>	<i>96</i>
4.1.2.	<i>Du suivi-évaluation</i>	<i>98</i>
	CONCLUSION.....	101

REMERCIEMENTS

Le projet PRM 2 EXTENSION BETTIE, « Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la zone de Béttié », est un projet qui est mis en œuvre par Nitidæ, une association à but non lucratif dont la principale mission est de concevoir, développer et mettre en œuvre des projets alliant préservation de l'environnement et renforcement des économies locales.

Ce projet est une extension du projet PRM2, touchant trois localités en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) dans le département de Béttié. Les objectifs visés sont : (i) assurer et sécuriser l'intégrité environnementale de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; (ii) soutenir un développement économique endogène en périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ; (iii) appuyer l'aménagement et le développement du territoire ; (iv) soutenir une agriculture zéro déforestation et (v) promouvoir la foresterie durable. C'est dans cette optique d'appui à l'aménagement et au développement du territoire que ce Plan de Développement Local (PDL) a été élaboré pour le village concerné, dans le cadre du programme Cacao Durable (SCP), financé par l'Union européenne et appuyé par la Coopération allemande (GIZ). L'initiative vise à accompagner les communautés riveraines de la RNMY dans le développement de leur village, en améliorant leurs conditions de vie, tout en assurant la préservation de la biodiversité exceptionnelle de la Réserve Naturelle de la Mé Sassandra Yaya (RNMY).

Ce document (PDL) a été rédigé par Nitidæ avec l'appui technique du Ministère d'Etat, Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement.

Nitidæ souhaite ainsi exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des populations de Kossonoukro qui ont participé aux activités d'élaboration du PDL, parfois au détriment de leurs travaux champêtres.

Tous nos remerciements aussi à l'endroit des autorités administratives, en particulier le corps préfectoral, qui a grandement facilité ce travail sur le terrain et nous a fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons encore notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement Durable, et particulièrement à l'équipe du Ministère qui nous a accompagné

tout au long du processus d'élaboration du PDL de Kossonoukro, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. Mikael Isaac Yao KOUADIO.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AEJ	Agence Emploi Jeune
AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence Foncière Rurale
AGR	Activité Génératrice de Revenu
CDL	Comité de Développement Local
CEPDL	Comité d'Elaboration de Plan de Développement Local
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CIE	Compagnie Ivoirienne d'électricité
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CR	Conseil Régional
DGATDRL	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
DGP	Diagnostic Global Participatif
DPS	Direction de la Planification Spatiale
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FRAR	Fonds Régionaux d'Aménagements Ruraux
INS	Institut National de la Statistique
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
MEPDD	Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement Durable
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MPLP	Manuel de Planification Locale Participative
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OSC	Organisation de la Société Civile
PDL	Plan de Développement Local
PHV	Pompe Hydraulique Villageoise
PRM	Projet REDD+ de la Me
PRM 2	Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé
REDD+	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation
RGPH	Recensement Général de la Population de l'Habitat
RNMY	Réserve naturelle de Mabi-Yaya

LISTE DES PHOTOS

Photo 1	Carte du village de Kossonoukro faite par la population
Photo 2	Carte sociale
Photo 3	le fleuve Comoé
Photo 4	Mets en pays Abron
Photo 5	Mariage en pays Abron
Photo 6	PHV de Kossonoukro
Photo 7	Le centre de santé rural de Kossonoukro
Photo 8	EPP Kossonoukro
Photo 9	Diagramme de flux commerciaux

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Profil historique du village
Tableau 2	Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie
Tableau 3	Organisations internes du village
Tableau 4	Organisations externes qui interviennent à Kossonoukro

Tableau 5	Les infrastructures et équipements
Tableau 6	Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village de Kossonoukro
Tableau 7	Calendrier agricole du village de Kossonoukro
Tableau 8	Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village
Tableau 9	Diagnostic de vulnérabilités climatiques
Tableau 10	Matrice de vecteur de changement
Tableau 11	Potentialités et contraintes du village de Kossonoukro
Tableau 12	Arrimage des Axes Stratégiques du PDL
Tableau 13	Cadre des résultats du PDL
Tableau 14	Matrice des actions prioritaires
Tableau 15	Priorisation des projets par domaine
Tableau 16	Chronogramme des dix projets prioritaires

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Exemple d'arbre à problèmes
Figure 2	Carte du village de Kossonoukro faite par la population
Figure 3	Types de climat à Kossonoukro
Figure 4	Températures et précipitations moyennes à Kossonoukro
Figure 5	Effets du changement climatique sur la température et les précipitations à Béttié
Figure 6	Diagramme de VENN dessiné par la population de Kossonoukro
Figure 7	Histogramme de l'effectif total des élèves de l'EPP Kossonoukro
Figure 8	Analyse Forces Faiblesses Opportunités Menaces (FFOM)

Figure 9	Arbre à problème agriculture et élevage
Figure 10	Arbre à problème éducation
Figure 11	Arbre à problème santé
Figure 12	Arbre à problème ressources naturelles
Figure 13	Arbre à problème commerce
Figure 14	Arbre à problème route et communication
Figure 15	Arbre à problème eau et électricité
Figure 16	Arbre à problème sport et loisirs
Figure 17	Arbre à problème habitat

SYNOPTIQUE DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO

Date de création	1975
Sous-Préfecture	Bétié
Département	Bétié
Région	Indénié-Djuablin
Population	5118 habitants (RGPH 2014)
Ethnies locales	Abron et Koulango
Allochtones	Malinké, Lobi, Baoulé, Agni,
Allogènes :	Burkinabè ; Togolais, Maliens,
Nom du chef	KOSSONOU Kouassi Joseph
Canton	Bétié
Distance chef-lieu département	12 km
Distance chef-lieu sous-préfecture	12 km
Distance à la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY)	1 km

Principale activité	Agriculture ; Commerce
Les principaux atouts et potentialités identifiés :	<p>Forte densité humaine ;</p> <p>Population majoritairement jeune ;</p> <p>Présence de nombreux bas-fonds ;</p> <p>Bonne cohabitation entre les différentes communautés ;</p> <p>Pluviométrie abondante et climat approprié aux cultures de rentes</p>
Les principales contraintes	<p>Insuffisance d'infrastructures communautaires</p> <p>Inexistence d'activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes</p> <p>Insuffisance d'équipements scolaires</p> <p>Insuffisance de pompes hydrauliques villageoises (PHV)</p> <p>Mauvaise qualité de l'eau des marigots et rivières</p> <p>Faible implication des femmes dans les instances de prise de décision</p> <p>Mauvais état de la route Béttié-Kossonoukro</p>
Nombre de villages satellites :	14 campements



Photo 1: Comité d'Elaboration du Plan de Développement Local (CEPDL) de Kossonoukro

INTRODUCTION

A- Cadre contextuel du PDL

La Côte d'Ivoire à l'instar de tous les pays forestiers ouest-africains comptait, dès l'aube de son indépendance, 16,5 millions d'hectares de forêts, aujourd'hui, avec plus d'un demi-siècle d'existence, le bilan reste très critique.

Selon l'Inventaire Forestier et Faunistique National (IFFN) de la Côte d'Ivoire, la forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 2,97 millions d'hectares en 2021, cet état des lieux des forêts en Côte d'Ivoire, mesuré entre autres par imagerie satellite, reflète une nette tendance à la déforestation et à la dégradation de la ressource.

Toujours selon l'IFFN, cette dégradation toucherait massivement le domaine forestier rural, mais également les forêts classées avec un taux annuel de déforestation compris entre 3 et 4%.

Cette déforestation est largement due à la mise en place d'une agriculture extensive et à l'accélération de l'urbanisation. En 2008, la Société Ivoirienne de Développement des Forêts (SODEFOR, Société d'état) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de "l'exploitation abusive" du bois liée à la production de charbon de bois ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses. La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures et en particulier de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Certains parcs nationaux à l'instar du Parc National du Mont Peko (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparu du fait de la culture du cacao.

C'est donc pour palier à ce problème, lutter efficacement contre le changement climatique, et apporter son appui à la politique de "gestion durable et rationnelle des ressources forestière" mise en place par le gouvernement ivoirien, que l'Agence Française de Développement (AFD) en partenariat avec l'Association Nitidae et le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (MINSEDD) a initié le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020 et depuis 2022, la phase 2 (PRM 2 : Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé) est financé par l'Union Européenne et le Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) sur une durée de 04 ans dans 8 nouveaux villages riverains. Il s'articule autour de 04 axes principaux dont :

- Contribuer au maintien du couvert forestier de la réserve Naturelle Mabi Yaya et à la préservation de la biodiversité associée ;
- Améliorer le niveau d'acceptation auprès des populations de Béttié et le respect de l'intégrité des limites de la portion Nord-Est de la Réserve Naturelle Mabi Yaya ;
- Soutenir le développement socio-économique local des populations riveraines de la portion Nord-Est de la Réserve Naturelle Mabi Yaya.

Le projet PRM 2 Extension Béttié découle d'une initiative de Nitidae à poursuivre ses actions de préservation sur toute la réserve qui dans son étendue dépasse les limites de la région de la Mé et est frontalière avec la région de l'Indénié-Djuablin notamment le département de Béttié qui se trouve à proximité de celle-ci. Ce projet, cofinancé par l'Union Européenne et la Coopération Allemande (GIZ) en Côte d'Ivoire se déroule dans les trois (03) localité du département de Béttié en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya, que sont Béttié, Kossonoukro et Beinkro.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la première composante du projet PRM2 « **l'aménagement et la planification territoriale** », que ce Plan de Développement Local est élaboré avec l'appui du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD) à travers la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local.

Le PDL est un outil de planification locale participative pour le développement local. Il permet de renforcer le lien des parties prenantes avec leur territoire et l'appropriation des projets par les acteurs du territoire. Mené dans les règles de l'art, il concourt à (i) maintenir ou assurer la cohésion sociale et la transparence dans la gestions des affaires de la localité, (ii) mettre en cohérence les orientations stratégiques et politiques définies par les niveaux supérieurs de planification, (iii) assurer l'adhésion et la participation de toutes les couches sociales y compris les groupes marginalisés à la prise de décision, (iv) prendre en compte le genre et l'équité dans le choix des priorités, la définition des orientations, la détermination des stratégies et la mise en œuvre des actions de développement.

L'objectif visé par le Plan de Développement Local est d'orienter les populations locales dans la conduite de leur développement territorial de façon participative et durable dans la perspective d'une meilleure gestion des ressources naturelles ainsi que leur préservation. Il permettra d'identifier des actions à mener en vue de l'aménagement durable du territoire villageois.

Il vise spécifiquement à :

- promouvoir une culture de développement local et solidaire à caractère participatif et intégré, valorisante des ressources humaines et du savoir-faire des populations et respectueuse de l'environnement ;
- mettre en place un plan de gestion des ressources naturelles (sols, eaux, ressources forestières...) permettant de valoriser les potentialités offertes par le milieu naturel et de réhabiliter et préserver les écosystèmes ;
- préserver les moyens de subsistance des populations (en particulier ceux des groupes démunis) en renforçant, notamment leur capacité d'adaptation aux impacts et aux risques attendus du changement climatique ;
- pérenniser les activités des populations locales par l'adoption de bonnes pratiques agricoles résilientes au changement climatique.

Le PDL comprend quatre grandes étapes :

Etape 1 : Phase préparatoire et Information villageoise ;

Etape 2 : Enquêtes et Diagnostic Global Participatif (DGP) ;

Etape 3 : Elaboration de la vision et du Plan d'Actions Prioritaires ;

Etape 4 : Validations par la population et les autorités

Etape 5 : Formation du CDL et appui à la mise œuvre du PDL

Le présent rapport constitue le résultat de toutes les activités menées avec les membres du Comité d'élaboration du PDL et la population locale de Kossonoukro.

Résultats attendus

- Les résultats attendus après la mise en œuvre des étapes d'élaboration de PDL du village de Kossonoukro sont :
- la communauté villageoise de Kossonoukro est informée sur le projet PRM2 extension Béttié, ses objectifs, ses attentes et ses résultats ;
- la communauté de Kossonoukro a une large connaissance sur la méthodologie d'élaboration du PDL (étapes, outils, objectifs) ;
- les besoins des communautés sont identifiés et priorités ;
- les données statistiques sur les infrastructures sociales de base sont collectées et connues ;
- l'état des lieux des infrastructures sociales de base existantes dans le village de Kossonoukro est fait ;
- les groupements existants dans le village de Kossonoukro sont connus ;

- les contraintes et opportunités du village de Kossonoukro sont identifiées et connues ;
- les membres du Comité d'élaboration du PDL sont connus ;
- la vision du village de Kossonoukro est connue ;
- le Plan de Développement Local (PDL) de Kossonoukro est élaboré.

B- Méthodologie d'élaboration du PDL

La démarche méthodologique adoptée est la suivante : l'étape préparatoire, la phase du Diagnostic Global Participatif, la définition de la vision et du plan d'actions prioritaires, et les stratégies de mise en œuvre. Pour la réalisation de ce document, la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ont été utilisées.

- Phase préparatoire et Information villageoise

L'étape préparatoire a consisté à mettre en place les conditions nécessaires de réussite du processus d'élaboration du PDL. Elle a conduit à l'information des autorités administratives du Département de Bétié et à la sensibilisation des communautés de Kossonoukro en vue de la participation effective des acteurs clés et des populations à l'élaboration du PDL.

En effet, l'élaboration de ce PDL relève de l'initiative du village représenté par le conseil villageois de Kossonoukro. Le conseil du village à travers la chefferie a donc convoqué une session extraordinaire du Conseil et toute la communauté villageoise le 06 juin 2024 à la place publique du dudit village en vue de délibérer sur l'élaboration du PDL. Ainsi, il a formalisé un comité d'élaboration du PDL dont les membres représentent la diversité sociale de la population de Kossonoukro. Cette décision du Conseil villageois s'est traduite par une lettre d'engagement et un procès-verbal transmis au Sous-préfet de Bétié.

Pour se faire, une équipe d'élaboration tripartite composée des représentants du village, des organisations de la société civile et des structures administratives a été mise en place.

- Enquêtes et Diagnostic global participatif

La phase du DGP a porté sur la revue documentaire, la collecte de données et leur analyse. La revue documentaire a permis l'élaboration des outils de collecte de données

qui s'est appuyée sur les documents disponibles sur internet et auprès des autorités administratives avec lesquelles plusieurs entretiens ont été menés. Les outils de planification et d'aménagement du territoire ont aussi été exploités en vue de faire un focus sur le développement local.

Conformément à la démarche de diagnostic initiée par le ministère de l'Économie, du Plan et du Développement, la méthodologie de collecte adoptée lors de ce diagnostic participatif est la MARP.

La MARP permet de réaliser les enquêtes socio-économiques et environnementales menées *in situ* et de déceler les caractéristiques du village. Elle est une méthodologie d'investigation rapide en milieu rural pour recueillir des informations riches et fiables par le biais de différentes interactions. C'est un processus informel, systématique, itératif et intensif orienté vers la connaissance du milieu. Cette méthode est exécutée par une équipe multidisciplinaire incluant les populations de la zone d'investigation.

Les enquêtes ont porté sur la population, l'histoire du village, l'économie, l'environnement, les infrastructures, l'agriculture, l'éducation, la culture, les traditions, la santé, l'artisanat, le sport loisir, etc.

Pour se faire, la MARP mobilise les outils suivants :

- le diagramme de VENN ;
- le calendrier saisonnier des activités de la population ;
- les focus groupes ;
- l'observation directe ;
- la mise en place d'un processus collectif de discussion ;
- les entretiens ;
- la cartographie participative du village.

Ainsi un premier atelier a été organisé le jeudi 22 Aout 2024 en plénière avec la présence de toutes les structures sociales de Kossonoukro et a permis de réaliser la carte sociale du village représentant tous les campements qui constituent Kossonoukro, le diagramme de VENN représentant toutes les structures existantes et les relations entre elles, et enfin le calendrier saisonnier des activités de la population.

Ensuite un deuxième atelier a été réalisé le 10 octobre 2024 au cours duquel tous les problèmes dont souffre la population de Kossonoukro ont été discuté et classés selon le domaine.

En effet, tous les problèmes diagnostiqués dans les différents domaines socio-économiques et environnementaux sont traduits dans un diagramme appelé « arbre à problème ».

L'arbre à problème permet de schématiser une situation problématique pour mieux l'analyser en hiérarchisant les besoins afin d'aider à formuler les actions considérées comme prioritaires. Avant de démarrer l'exercice, l'animateur rappelle aux participants d'identifier uniquement les problèmes réels existants et non les problèmes imaginaires ou futurs. En plus, les problèmes doivent être décrits par une phrase courte et formulés dans la forme négative. Les animateurs orientent les participants dans un exercice appelé "analyse causale" qui leur permet de distinguer trois niveaux de causes pour chaque problème identifié par eux, comme étant central.

En effet, l'exercice de l'analyse causale permet aux participants d'identifier dans un premier temps, les manifestations de chaque problème central appelées causes directes ou « causes immédiates ». Pour chaque cause immédiate, l'analyse permet aux participants d'identifier les comportements humains, les difficultés liées aux infrastructures locales, à la qualité des services sociaux, aux ressources humaines et matérielles, aux procédures de gestion, etc. qui conduisent à ces causes immédiates, appelées cette fois-ci "causes sous-jacentes".

Cet exercice d'analyse causale aboutit, à la construction de ce qu'on appelle "arbre à problèmes". Enfin, l'analyse permet aux participants d'expliquer les causes sous-jacentes. Cette explication peut être les pesanteurs socioculturelles, les mentalités, les croyances, une politique nationale, régionale ou communale, l'allocation des ressources, les conflits sociaux, les conditions environnementales, etc. Ces dernières causes sont ainsi nommées "causes structurelles".

Quand tous les problèmes de la liste ont été placés comme causes, les participants les relient par des flèches afin d'indiquer les relations de cause à effet, ce qui conduit à un schéma appelé "arbre à problèmes". Le problème central représente le tronc de l'arbre et ses causes représentent les racines de celui-ci. Dans cet arbre, les participants devraient être capables de justifier chaque flèche relationnelle en expliquant comment un problème entraîne le problème au-dessus de lui. Les participants déterminent enfin, les conséquences du problème central qui doivent correspondre aux ramifications (feuillage) de l'arbre à problèmes. Ci-dessous une schématisation de l'arbre à problèmes :

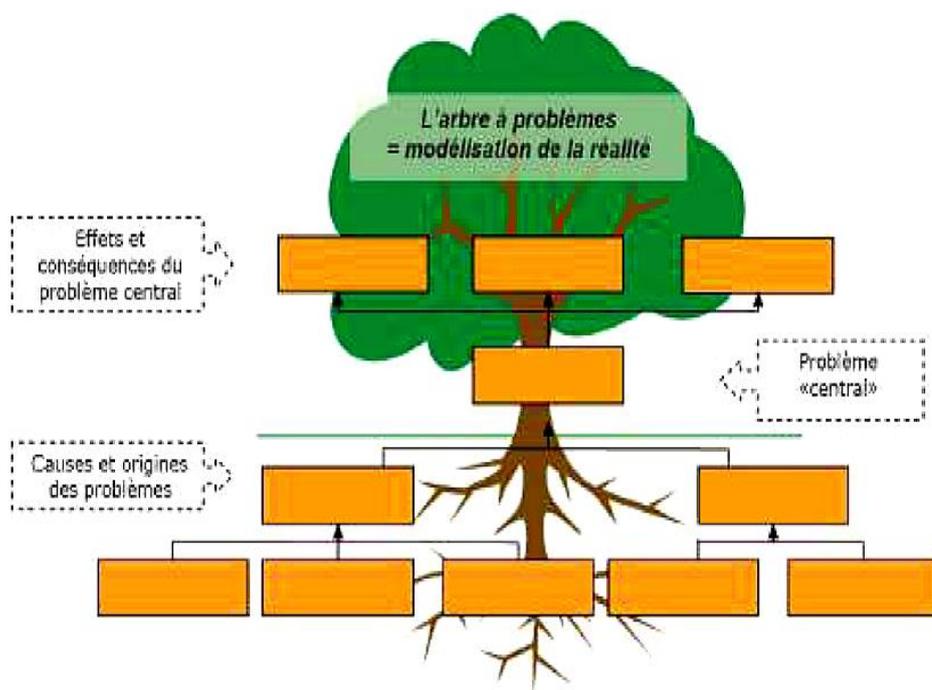


Figure 1: Exemple d'arbre à problèmes

Pour ce PDL, des entretiens individuels et des focus groupes ont été constitués à savoir, la chefferie du village, les femmes, le corps enseignant, le personnel de la santé et les jeunes. Ces différents groupes ont été consultés de façon séparée et inclusive avec toutes les communautés villageoises (autochtones, allochtones, allogènes). Cette stratégie a facilité les échanges avec les enquêteurs et a permis à ces différentes entités de s'exprimer librement et de fournir des informations éventuellement contradictoires. A la suite des villageois, le cap a été mis sur le personnel médical et enseignant. Les données recueillies ont été confrontées pour faire ressortir les problèmes réels du village.

Pour analyser ces données, la méthode FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) dite « analyse de cadrage », a été utilisée. Cette analyse s'est concentrée sur les problèmes et l'expérience passée interne (forces, faiblesses) ainsi que sur l'environnement extérieur et l'avenir (opportunités, menaces)¹. Elle a fait le point des possibilités de développement en se basant sur l'état des lieux. C'est pour cela qu'elle doit avoir lieu lors des premières phases du processus de planification stratégique et ainsi obtenir les premières idées des options possibles.

- Définition de la vision et du plan d'actions prioritaires

La phase de diagnostic permet d'aboutir à la phase stratégique par la définition de la vision de développement à moyen et long terme ainsi que les actions prioritaires de développement. Le comité d'élaboration a de ce fait tenu des séances de travail avec les populations au cours desquelles elles ont été formées à définir la vision souhaitée (futur souhaité) pour leur village et leurs aspirations en termes d'actions de développement.

Cet exercice a été itératif afin de mieux cerner les enjeux de développement et réussir à les traduire en projets de développement. L'approche GAR (Gestion Axée sur les Résultats) a été utilisée pour la formulation du plan d'actions prioritaires. Elle a permis d'orienter les différentes interventions vers l'atteinte de cibles de développement et la transparence.

Pour rappel, chaque phase a fait l'objet d'un processus de pré validation et de validation par toutes les parties prenantes et la population lors de séances de travail publiques pour prendre en compte, à chaque fois, les différentes observations et suggestions.

- Validation finale par la population et les autorités

La validation finale du PDL a fait l'objet d'une cérémonie officielle à la salle de la Mairie de Béttié présidée par Madame le Préfet de Béttié avec la participation du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement, les acteurs de développement du département, de NITIDAE, et les communautés villageoises. Après la présentation du

¹Michaela R., Jasmin R. (2015), Campagne pour mettre fin aux violences faites aux femmes, disponible sur <http://www.endvawnow.org/fr/articles/1180-analyse-ffom-.html?next=1181>, consulté en octobre 2017.

PDL et les discussions, la Présidente de la séance approuve au nom de l'assemblée représentative par main levée, la validation finale du PDL du village de Kossonoukro sous réserve de la prise en compte des observations retenues.

1. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE

1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

1.1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Kossonoukro qui veut dire « village de Kossonou », est un village de la sous-préfecture de Béttié située dans le sud-est de la Côte d'Ivoire.

Il se trouve à 12 km de son chef-lieu de département Béttié, et à 87 km du chef-lieu de région, Abengourou.

Le village est situé entre la forêt classée de Songon et la réserve naturelle Mabi-Yaya et est ceinturé par le fleuve Comoé à moins d'un kilomètre.

Le village de Kossonoukro est limité :

- au Nord par : Béttié à 12 km ;
- au Sud par : la Comoé à 1 km ;
- à l'Ouest par : la Comoé 1 km ;

- à l'Est par : La forêt classée Sogan à 1 km.

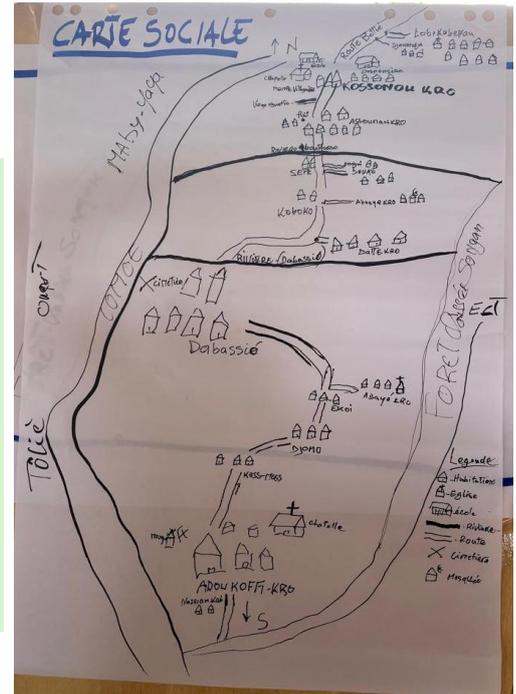
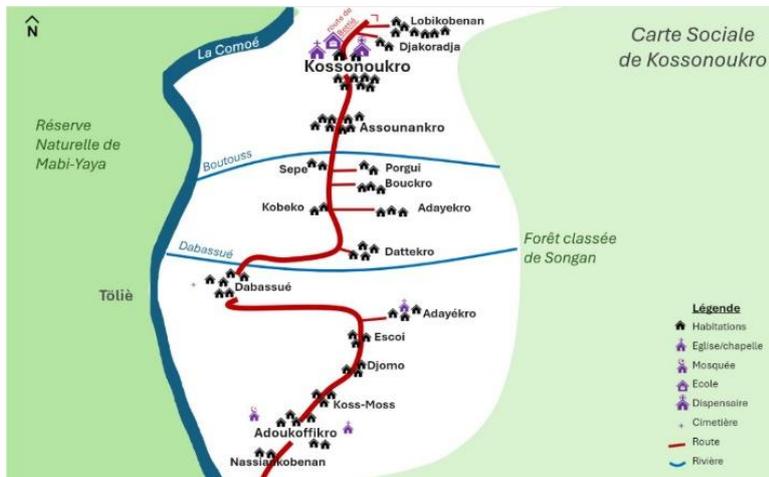


Figure 2: Carte du village de Kossonoukro faite par la population Photo 2 : Carte sociale

Le village de Kossonoukro est un ensemble de quatorze (14) campements qui constituent le village et sont considérés comme des quartiers :

- ✓ Kossonoukro
- ✓ Lobi Kobenan
- ✓ Assoumankro
- ✓ Bookkro,
- ✓ Koboko
- ✓ Adayekro
- ✓ Dattekro
- ✓ Dabassué
- ✓ Djomo
- ✓ Koss-moss
- ✓ Adou koffikro
- ✓ Nassian Kobenan
- ✓ Legrokro
- ✓ Kouassi n'guéttiakro

1.1.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

Le village de Kossonoukro est un village de la sous-préfecture, du département de Béttié et de la Région de l'Indénié-Duablin dont le chef-lieu est Abengourou. Ce village a été érigé en village en 2010 selon le **Décret numéro 2010-233 du 25 Août 2010 faisant ressort territorial des régions, départements, sous-préfectures et communes de Cote d'Ivoire.**

1.2 HISTOIRE DU VILLAGE

L'actuel Kossonoukro est le regroupement de plusieurs campements, créé en 1975 par Feu Kobenan Kossonou.

Kobenan Kossonou est originaire de l'est de la Côte d'Ivoire précisément du village de **Kouafo Akidom**, village de la sous-préfecture de Sorobango en « pays Abbron ». Il était un grand homme d'affaires à la frontière ivoiro-ghanéenne où il vendait du pétrole et y faisait le transport entre la Côte d'Ivoire et le Ghana dans les années 1960.

Après avoir fait faillite dans les années 1975, il décida de partir en aventure à la recherche de terres cultivables vers Béttié. Il s'installa d'abord à **Adoukouadiokro** (village Agni sur l'axe Béttié-Abengourou) où il avait pour tuteur Feu **Adou Kouadio**, l'un des chefs de terre de Béttié.

Après des tractations, son tuteur en accord avec la notabilité d'alors de Béttié décida de lui céder une portion de terre jugée invivable par les autochtones à cause de la présence d'animaux sauvages tels que les lions, les éléphants, les panthères et autres qui s'y trouvaient. Aussi, s'il arrivait à s'installer, il éloignerait les animaux sauvages loin de leur village (Béttié).

Ainsi, Kobenan Kossonou et sa famille composée de ses neveux Koffi Djamara, Koffi Député, Kouakou Djaké, Assouman Koffi, Kouamé Kossonou, Kobenan Dongo et de ses deux (02) enfants Yao Etienne et Bini Kouakou créent plusieurs campements pour faire fuir les animaux sauvages loin de leurs parcelles.

Tableau 1 : Profil historique du village

DATES	CHEFFERIE	FAITS MARQUANTS
1975 – 1987	« Nanan » Kobenan Kossonou	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des premiers campements par Nanan Kossonou et ses compagnons ✓ Construction de la place publique (hangar) ✓ Décès du fondateur Nanan Kossonou le 24 février 1987

1987 – 2009	« Nanan » Koffi Djamaro	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vieillessement des plantations cacaoyères et reconversion des plantations de cacao en hévéa ✓ Transporteur sur la ligne Béttié-Kossonoukro ✓ Construction de la pompe hydraulique villageoise (PHV)
2009 – 2011	« Nanan » Kobenan Dongo	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconversion des plantations de cacao en hévéa ✓ Kossonoukro érigé officiellement en village de la sous-préfecture de Béttié ✓ Prolongement de la voie Kossonoukro-Assoumankro
2011 à nos jours	« Nanan » Kossonou Kouassi Joseph	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de trois (03) salles de classes de l'école primaire ✓ Construction du dispensaire

Source : Enquête village, 2024

1.3 MILIEU PHYSIQUE

1.3.1 CLIMAT À KOSSONOUKRO²

Le village de Kossonoukro étant situé dans la région du sud-est de la Côte d'Ivoire, il bénéficie donc d'un climat subéquatorial de transition de **type Baouléen** ce qui le rend très humide. La plage de température est de 22° à 32° Celsius.

On distingue quatre saisons dont :

- ✓ La grande saison des pluies : d'avril à la mi – juillet, avec de fréquentes précipitations et de nombreux orages,
- ✓ La petite saison sèche : de la mi – juillet à septembre, où le ciel reste couvert,
- ✓ La petite saison des pluies : de septembre à novembre, avec quelques petites précipitations et,

² : <https://www.meteoblue.com> Les diagrammes climatiques de meteoblue se basent sur 30 ans de simulations horaires de modèles météorologiques et sont disponibles pour chaque endroit sur Terre. Ils donnent de bonnes indications sur les schémas climatiques typiques et les conditions attendues (température, précipitations, ensoleillement et vent). Les données météorologiques simulées ont une résolution spatiale d'environ 30 km et ne peuvent pas reproduire tous les effets météorologiques locaux, tels que les orages, les vents locaux ou les tornades, ainsi que les différences locales telles qu'elles se produisent dans les zones urbaines, montagneuses ou côtières

- ✓ La grande saison sèche : de décembre à mars, marquée par les alizés du nord (harmattan).

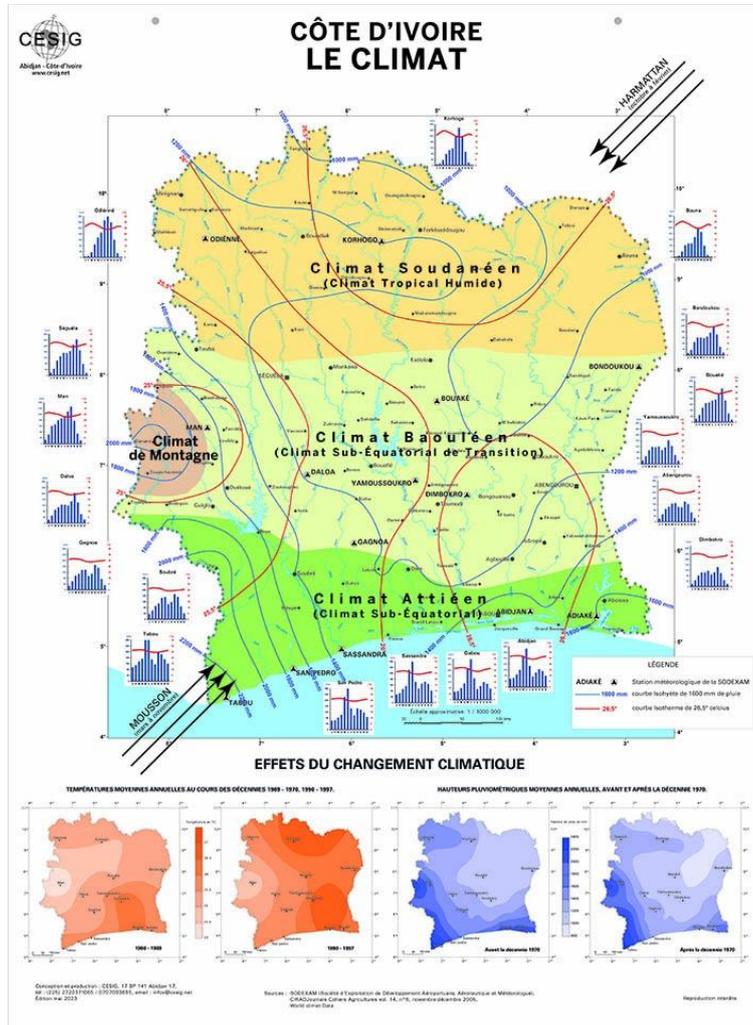


Figure 3 : Types de climat à Kossonoukro (Source : SODEXAM)

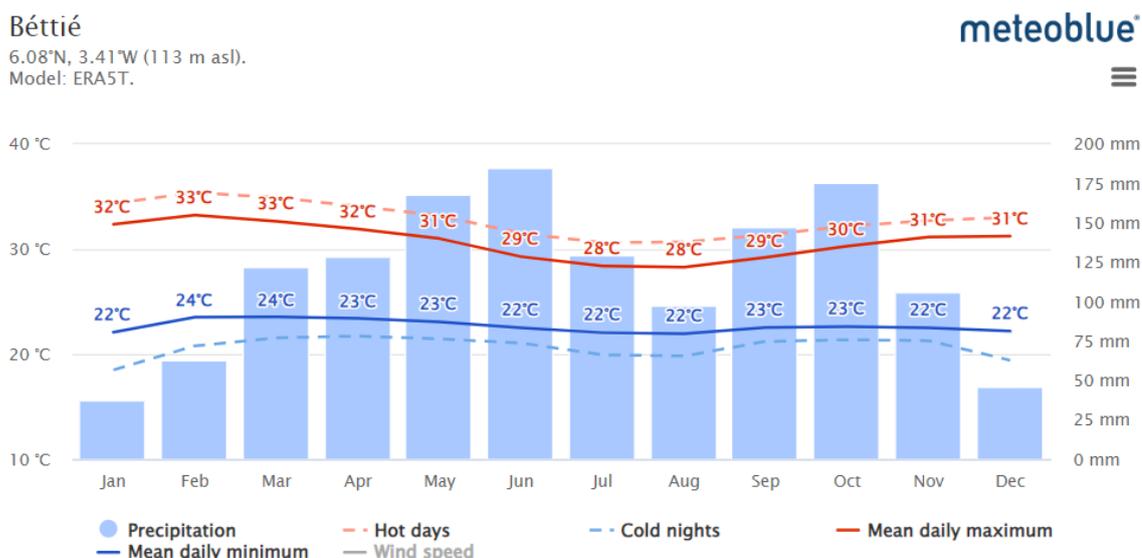


Figure 4 : Températures et précipitations moyennes à Kossonoukro

La "maximale moyenne quotidienne" (**ligne rouge continue**) montre la température maximale moyenne d'un jour pour chaque mois pour Kossonoukro. De même, « minimale moyenne quotidienne" (**ligne bleue continue**) montre la moyenne de la température minimale. Les jours chauds et les nuits froides (lignes bleues et rouges en pointillé) montrent la moyenne de la plus chaude journée et la plus froide nuit de chaque mois des 30 dernières années.

1.3.2 RELIEF ET SOL

Tout comme les localités du sud de la Côte d'Ivoire, le relief de Kossonoukro s'apparente à celui de la région de l'Indénié-Duablin qui se caractérise par de nombreuses collines de faible hauteur se situant entre 130 mètres et 300 mètres au sud et de larges plateaux à faible pente sur le reste du territoire. Le sol granitique et ferrallitique par endroit est à l'origine des zones de bas-fonds et de marécages. Dans sa moitié nord, le relief du District est monotone et constitué d'un plateau légèrement incliné, de direction nord-sud et d'altitude moyenne variant entre 100 mètres et 300 mètres.

1.3.3 VÉGÉTATION ET FAUNE

A l'origine, la végétation était de type forêt dense mais les actions anthropiques la rendent de plus en plus clairsemée.

Cependant, Kossonoukro bénéficie de la présence de quatre grandes forêts classées et une réserve naturelle, à savoir :

- A l'ouest et au sud juste après le fleuve se situe la réserve naturelle Mabi-Yaya (61.000 ha)

- A l'Est, la forêt classée de Sogan
 - Et au Nord se situe la ville de Bédié
 - Cette position géographique lui permet donc de profiter d'une multitude d'essences forestières, notamment : l'iroko, le framiré, le fraké, le fromager
- Quant à la faune, nous pouvons énumérer la présence des espèces suivantes : rat, agouti, gazelle, biche, civette hérisson, écureuil, chauve-souris, oiseaux, varan, serpent.

Cependant, bon nombre de ces espèces tendent à disparaître du fait des effets de la déforestation et du changement climatique, de l'utilisation abusive de produits chimiques et du braconnage à grande échelle.

1.3.4 HYDROGRAPHIE

Le village de Kossonoukro est bordé par l'un des plus grands fleuves de la sous-région qu'est le fleuve Comoé avec plusieurs affluents :

- Dabassué
- Boutouss
- Morohip
- Assi brinkissa

La présence de ces cours d'eau favorise le développement de l'agriculture. Jadis ces cours d'eau avaient un écoulement régulier toute l'année, mais aujourd'hui à cause du changement climatique, certains tarissent en période sèche.

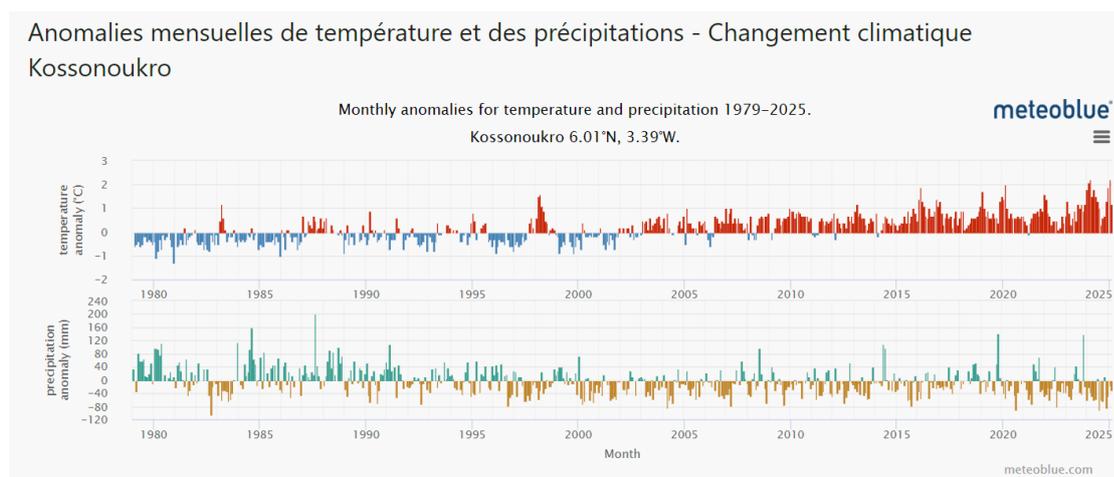


Figure 5 : Effets du changement climatique sur la température et les précipitations à Kossonoukro

Le graphique supérieur montre l'anomalie de température pour chaque mois depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui. L'anomalie indique de combien il a fait plus chaud ou plus

froid que la moyenne climatique sur 30 ans de 1980 à 2010. Ainsi, les mois en rouge ont été plus chauds et les mois en bleu plus froids que la normale. Concernant Kossonoukro, depuis 2005, quasiment tous les mois sont des moins record de chaleur et l'écart par rapport à la normale est de plus en plus important au fil du temps. Dans la plupart des endroits, une augmentation des mois plus chauds est constatée au fil des ans, ce qui reflète le réchauffement de la planète associé au changement climatique.

Le graphique inférieur montre l'anomalie des précipitations pour chaque mois depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui. L'anomalie indique si un mois a reçu plus ou moins des précipitations que la moyenne climatique sur 30 ans de 1980 à 2010. Ainsi, les mois en vert ont été plus humides et les mois en brun ont été plus secs que la normale.



Photo 3 : le fleuve Comoé (source : Nitidae)

1.4 DÉMOGRAPHIE

Selon le RGPH 2021, la population de Kossonoukro est estimée à 1 348 habitants, dont 837 hommes et 511 femmes, soit un rapport de masculinité de 164,0.

Bien que situé en territoire Agni, le village est majoritairement peuplé de BRONS (ou ABRON) et de KOULANGO. On y trouve également des populations allochtones telles que les Baoulés et les Lobis

1.5 ORGANISATION SOCIALE

1.5.1 LA CHEFFERIE

Tableau 2 : Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie

Titres	Attributs	Mode de transmission
Chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le garant moral des us et coutumes ✓ L'auxiliaire de l'Administration et de la justice ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ✓ Le garant de la paix sociale ✓ Le garant du développement du village ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population 	De père en fils
Sous-Chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistant direct du chef aussi appelé sous-chef ✓ Il assure l'intérim du chef en cas d'indisponibilité ou d'absence 	Par le comité des sages
Secrétaire du chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rend compte au chef des évènements et problèmes du village 	Par le chef
Les notables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistent le chef dans la gestion du village 	Par le comité des sages

Source : Enquête village

1.5.2 LES US ET COUTUMES

Les us et coutumes de Kossonoukro sont similaires à ceux des Akans en général.

Il s'agit des habitudes alimentaires, des totems et interdits, des jours sacrés, des sites d'adoration, des funérailles, des alliances inter-ethniques.

1.5.3 HABITUDES ALIMENTAIRES,

Les principaux mets culinaires répandus à Kossonoukro sont : Le Foutou igname ou banane accompagné de la sauce graine, sauce gombo, sauce arachide, sauce pistache, et sauce gouagouassou.

Les mets sont principalement faits à base d'igname, de banane plantain, de poisson, de crabe ou de viande de bœuf.



Photo 4 : Mets en pays Abron

1.5.4 TOTEMS, INTERDITS, ET JOURS SACRÉS

À Kossonoukro, il existe des totems et des interdits : la présence du cabri, quel que soit la forme sous laquelle il est présenté, est strictement interdit sur tout le territoire du village. Il est également interdit d'effectuer des travaux champêtres le jeudi.

Enfin, l'accès dans la forêt sacrée « Morohi » est interdite. Cette forêt fait partie en réalité du domaine des Abourés de Bongo qui font frontière avec les territoires de Kossonoukro de l'autre côté du fleuve Comoé en direction de Bassam.

1.5.5 MARIAGE

A Kossonoukro, le mariage se déroule en deux principales étapes :

✓ *Première étape : « kôkôkô »*

La famille du futur époux va déclarer officiellement ses intentions en allant « frapper à la porte » de sa future belle famille, d'où l'onomatopée « kôkôkô » qui donne son nom à cette étape. Cette cérémonie se déroule uniquement avec des libations. L'usage consiste en l'apport de deux (02) bouteilles de gin royal (alcool particulièrement prisé chez les trois (03) peuples Akan) d'une marque spécifique sur laquelle sont dessinées des pièces d'argent que l'on trouve généralement dans les marchés locaux. Cette première étape peut être considérée comme les fiançailles.

✓ *Deuxième étape : Mariage coutumier (Dote)*

C'est le mariage traditionnel proprement dit. Le futur époux se rend au domicile des parents de la fiancée très tôt le matin avec une délégation comprenant ses parents, des frères et sœurs, oncle et tante et si possible une ou deux personnes de sa génération.

Après les présentations et les échanges de civilités, l'oncle du futur époux procède à la demande solennelle en mariage et présente les éléments de la « *dote* » dont la liste a été préalablement établie par les parents de la fiancée. A Kossonoukro ces présents comprennent des boissons alcoolisées et non alcoolisées, du sel, des chaussures (pour la mariée, le père et la mère), des pagnes, et de l'argent en espèce (50.000 f). Une fois les présents acceptés, après parfois de longues palabres, mêlées du jeu, de joutes oratoires et de plaisanteries orchestrés par la famille de la future épouse afin d'éprouver l'endurance du futur époux, la fiancée est accordée en mariage. L'époux s'engage à prendre totalement en charge son épouse. Si un jour il y avait divorce, c'est seulement la dot (50.000 F CFA) qui est remboursée à l'époux. La cérémonie se termine par des conseils d'usage aux nouveaux mariés.



Photo 5 : Mariage en pays Abon

1.5.6 RELIGIONS

Kossonoukro compte trois (02) religions monothéistes majeures, à savoir le christianisme, l'islam.

Le christianisme est la religion prédominante dont les fidèles sont en grande partie des allochtones. La religion musulmane est majoritairement pratiquée par les communautés de la sous-région (Burkinabé, Togolaise et les autres ressortissants du Sahel). Il y a aussi de nombreux adeptes de l'animisme.

1.5.7 DROITS À LA TERRE

Les terres de Kossonoukro sont gérées par chaque chef de campement et sont héritées de père en fils. Chaque chef de terre dispose de sa parcelle, et la gère de façon

individuelle ; mais pour accueillir par exemple un étranger sur ses terres, il est tenu d’informer au préalable le chef du village. Les étrangers qui au départ viennent comme des manoeuvres peuvent devenir propriétaires d’une portion de terre soit par achat, par contrat avec un propriétaire terrien ou par don.

1.5.8 DES ALLIANCES INTER-ETHNIQUES

En Côte d'Ivoire, les alliances inter-ethniques ou "Toupkè" sont des pactes de non-agression signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays. Elles mettent un accent particulier sur les railleries et permettent de maintenir la paix et la cohésion sociale. Elles visent à éviter aux communautés concernées de sombrer dans les violences de grande envergure et surtout préconisent des règlements pacifiques de tous les différends et transforment les malentendus en historiettes.

Les **Abrons** de Kossonoukro comme tout le peuple Abron entretiennent des alliances inter-ethniques avec les **Agnis, Baoulés, Koulango** et **Senoufo**.

Cependant, force est de constater que ces valeurs culturelles tendent à disparaître si bien que certains conflits intercommunautaires qui auraient pu se régler par ce procédé tendent à s'amplifier.

Ces alliances jouent un rôle prépondérant dans la gestion des conflits communautaires. Il appartient donc aux autorités traditionnelles de soutenir et promouvoir une politique de vulgarisation de ces alliances inter- ethniques dans la Région de l’Indénié-Djuablin pour la paix et la cohésion sociale.

1.6 ORGANISATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L’enquête village réalisée à Kossonoukro a permis de répertorier plusieurs organisations socio-économiques qui œuvrent pour le développement du village

Tableau 3 : Organisations internes du village

Nature	Organisations	Dates de création	Nombre de membre	Attributions et vocation	Responsables
Organisation interne du village	La chefferie	1975	09	Règlement des litiges Représente le village auprès de l’administration Garant des traditions	Kossonou Kouassi Joseph

Plan de développement local du village de Kossonoukro

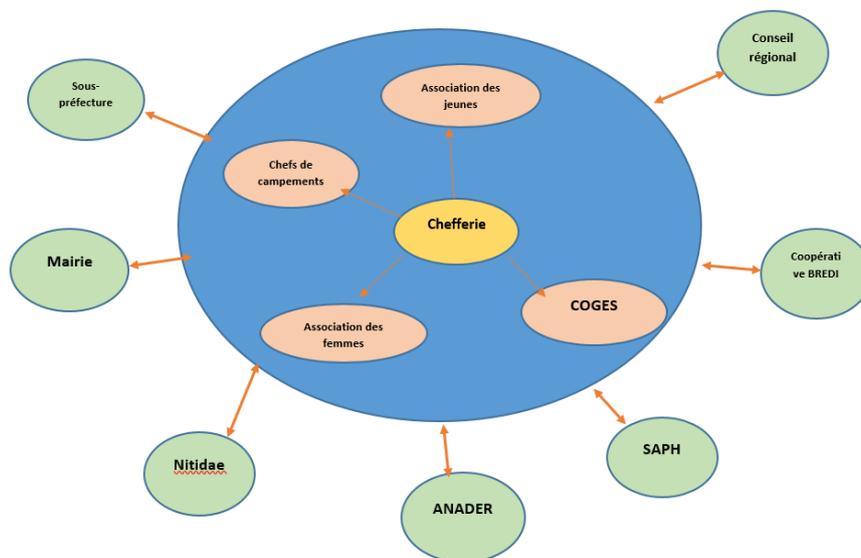
	COGES Ecole	2021	07	Gérer les affaires éducatives du village	Kossonou Adou Kobenan Guillaume
	Association des jeunes	2000	06	Susciter l'entraide entre les jeunes Aider la chefferie sur les questions de développement	Kossonou Adou Kobenan Guillaume
	Association des femmes	2000	06	Entreprendre des actions de développement communautaires, religieuses et faire la promotion du développement du village	Adja Fodjo Albertine

Source : Enquête village, 2024

Tableau 4 : Organisations externes qui interviennent à Kossonoukro

Nature	Organisations	Attributions et Vocation	Bureau	Responsables
Organisations externes au village	Sous-préfecture	Coordonne la mise en œuvre des actions de l'Etat et participe au développement local de celui-ci. Elle garantit le maintien de l'ordre et la cohésion sociale.	Bétié	VADJE TIBE Christian
	ANADER	Encadrement des producteurs	Bétié	M. YAO
	SAPH	Encadrement des producteurs et achat hévéa	Bétié	Bongui
	Nitidae	Encadrement des producteurs ; Développement communautaire ; Foresterie.	Bétié	Magatou Aimé Camara Tiemoko

Source : Enquête village, 2024



2

Figure 6 : Diagramme de VENN dessiné par la population de Kossonoukro

L'analyse qui ressort du diagramme de VENN ci-contre (Figure 6) montre que le village est composé de plusieurs associations et groupements en internes, et qu'il existe des relations leurs permettant de participer chacun(e) à son niveau au développement de Kossonoukro.

Le Diagramme montre également la présence de nombreuses organisations et structures extérieures dans le village.

Les organisations et structures externes notamment Nitidae et SAPH opèrent essentiellement dans le village pour trois raisons :

- Le village produit du cacao ;
- Le village produit de l'hévéa ;
- Le village fait partie des localités en périphérie de la réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY).

Cependant, le village entretient d'excellentes relations avec les organisations et les structures extérieures qui interviennent dans le village.

Le village dispose également d'une chefferie qui est placée au cœur de toutes les activités et les actions entreprises par les différents acteurs.

1.7 INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Les différentes infrastructures et équipements communautaires identifiés sont indiqués dans le tableau ci-après.

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Tableau 5 : Les infrastructures et équipements

Désignations	Nombre	Année de réalisation	Source de financement	Etat de fonctionnalité	Observations	Organe de gestion
Ecole primaire	01	2021	Mairie de Bétié	Fonctionnelle	Seulement 03 salles de classe disponibles	COGES Ecole
Pompe Hydraulique Villageoise	01	1988	Don du député-maire de Bétié ADOU Kouao Antoine	Fonctionnelle mais pannes fréquentes Insuffisante pour couvrir les besoins domestiques	Besoin d'installer 05 PHV	
Place publique	01	Année 1980	Communauté	Fonctionnelle		
Mosquée	01	Année 1980	Communauté musulmane	Fonctionnelle		
Eglise	02	1980 2000	Communautés chrétiennes	Fonctionnelles	Protestante et Catholique	
Centre de santé rural	01	2024	Etat de Côte d'Ivoire	Fonctionnel		M Yéboua (infirmier)
Moulin	01	2020	Particuliers	Fonctionnel		

Source : Enquête village, 2024

1.7.1 LOTISSEMENT

Le lotissement du village a été effectué en 2021 mais il est jugé insuffisant. Des négociations sont en cours pour lancer un nouveau lotissement plus ambitieux qui permettra la réunification de tous les campements sur un même site afin que tous les habitants bénéficient des infrastructures mises en place et en favoriser l'arrivée d'autres pour amorcer le développement du village.

1.7.2 RÉSEAU HYDRAULIQUE

Kossonoukro dispose d'une pompe hydraulique villageoise (PHV), installée dans les années 2000 par l'Etat de Côte d'Ivoire.

Il est néanmoins important de noter que l'accès à l'eau potable demeure l'une des principales difficultés du village, cela s'explique essentiellement par l'insuffisance de pompes hydrauliques dans le village. Environ 80% de la population n'ont pas accès à l'eau potable.

Lors de certaines saisons sèches, les populations doivent parcourir de longues distances pour obtenir de l'eau potable, car l'eau des PHV s'assèche.



Photo 6 : PHV de Kossonoukro

1.7.3 RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

La couverture des réseaux est quasiment inexistante dans tout le village sauf à quelques endroits où l'on peut capter seulement avec les petits téléphones cellulaires.

1.7.4 MOSQUÉE

Il existe une mosquée dans le village qui réunit les musulmans les vendredis pour la prière communautaire. Les fidèles sont constitués en majorité par la communauté CEDEAO qui vivent en parfaite harmonie avec les autres confessions religieuses.

1.7.5 EGLISE

Le village dispose de deux églises dont une église catholique et une église méthodiste.

1.7.6 FOYER DES JEUNES

Il n'existe pas pour le moment d'infrastructure dédiée à la jeunesse. Cependant toutes les réunions du village se tiennent sous le hangar de la place publique du village.

1.7.7 MARCHÉ COUVERT

Il n'existe pas de marché à Kossonoukro mais il existe une place où les grossistes de Béttié viennent faire souvent des achats.

Inversement les populations se rendent à Béttié le jeudi de chaque semaine pour effectuer des opérations commerciales.

Il existe dans le village de nombreux détaillants, notamment neuf (09) boutiques et un (01) kiosque qui facilitent le quotidien des habitants du village.

1.7.8 RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le village n'est pas connecté au réseau électrique national, cette situation ne favorise pas le développement des AGR (activités génératrices revenues). Cependant, certains habitants utilisent les panneaux solaires pour leur alimentation en électricité.

1.7.9 RÉSEAU ROUTIER

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Les routes et pistes principales reliant le village aux autres localités de la sous-préfecture sont non revêtues et sont très difficiles à pratiquer, surtout en saison des pluies. Le bitume se trouve à douze (12) kilomètres du village.

1.7.10 INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Kossonoukro vient de bénéficier d'un centre de santé rural équipé et fonctionnel depuis la fin mars 2025 pour permettre aux populations de se soigner convenablement sur place. Le responsable devra user de stratégies afin de sensibiliser toute la population à s'y rendre en cas de besoin.



Photo 7 : Le centre de santé rural de Kossonoukro

1.7.11 INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES,

L'école primaire de Kossonoukro a été construite depuis 2021 par la Commune de Bettié. Elle dispose d'un bâtiment de trois (03) salles de classes et une latrine avec un seul enseignant qui fait de la vacation pour toutes les classes. Plus de 70% des enfants du village sont à plus de trois (03) kilomètre de l'école avec des voies souvent impraticables en saison de pluie.

Plan de développement local du village de Kossonoukro

L'école ne dispose ni de logement pour les enseignants ni de cantine pour permettre aux élèves qui viennent de loin (des autres campements) de se restaurer.

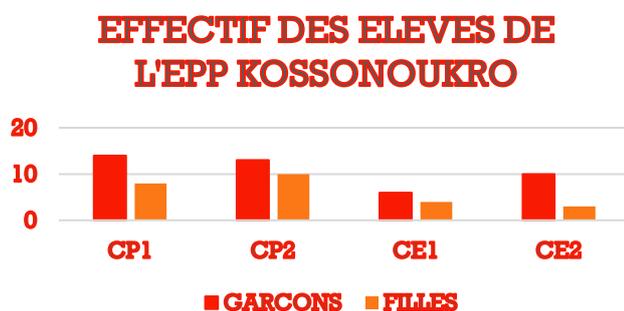


Figure 7 : Histogramme de l'effectif total des élèves de l'EPP Kossonoukro (Source : Directeur d'école)



Photo 8 : EPP Kossonoukro

1.7.12 AUTRES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Les équipements économiques sont principalement composés des boutiques, des cabines téléphoniques, de kiosques, des restaurants, et quelques garages pour la réparation de motos.

1.8 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1.8.1 AGRICULTURE

Le village de Kossonoukro est situé dans une zone forestière à pluviométrie abondante. Il dispose de terres favorables à toutes les cultures. L'économie est fortement tributaire de l'agriculture.

Les principales cultures de rente pratiquées sont le cacao et l'hévéa. A côté de ces cultures pérennes pratiquées majoritairement par les hommes, les populations cultivent des cultures vivrières (banane plantain, manioc, igname, maïs) et des maraîchers (piment, gombo, tomate, aubergine). Le secteur du vivrier et du maraîchage est principalement détenu par les femmes contrairement à celui des cultures de rente. Les produits vivriers et maraichers se commercialisent difficilement du fait du mauvais état du réseau routier. Ces produits servent donc à la consommation locale.

Jusque dans les années 2000, les cultures de cacao et du café étaient largement dominantes dans le village, mais depuis quelques années, une reconversion de ces cultures est observée vers la culture de l'hévéa, qui est devenue la principale activité agricole pour toute la zone. La culture de l'hévéa occupe près de 95% des terres cultivables, et étant une monoculture, elle ne laisse pas assez d'espace pour le développement des cultures vivrières.

Tableau 6 : Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village de Kossonoukro

Cultures	Spéculations	Existence	Mode de culture	Rang
Cultures pérennes / Industrielles produites	Hévéa	Oui	Monoculture	1 ^{er}
	Cacao	Oui	Culture pure et/ou associée aux cultures vivrières	2 ^{ème}
	Café	Non		NC
	Palmiers à Huile	Non		NC
	Anacarde	Non		NC
	Cola	Non		NC
Cultures Vivrières produites	Manioc	Oui	Culture pure et/ou associée aux cultures vivrières	1 ^{er}
	Banane plantain	Oui	Culture marginale	2 ^{ème}
	Igname	Oui	Culture marginale	3 ^{ème}
	Riz	Oui	Culture marginale	4 ^{ème}
	Maïs	Oui	Culture marginale	5 ^{ème}

Plan de développement local du village de Kossonoukro

	Arachide	Oui	Culture marginale	6 ^{ème}
	Tarot	Oui	Culture marginale	7 ^{ème}
Cultures Maraichères produites	Piment	Oui	Culture marginale	1 ^{er}
	Gombo	Oui	Culture marginale	2 ^{ème}
	Aubergine	Oui	Culture marginale	3 ^{ème}
	Tomate	Oui	Culture marginale	4 ^{ème}
	Laitue	Non	Culture marginale	NC
	Concombre	Non	Culture marginale	NC
	Oignon	Non	Culture marginale	NC

Source : Enquête village, 2024

Tableau 7 : Calendrier agricole du village de Kossonoukro

Le calendrier agricole élaboré par la population du village nous donne clairement les saisons agricoles des cultures citées ci-dessus.

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
AGRICULTURE													
Hévéaculture	Hommes												
<i>La saignée</i>													
<i>L'entretien</i>													
<i>Fertilisation</i>													
Manioc	Hommes, Femmes												
<i>Préparation du terrain</i>													
<i>Planting</i>													
<i>Entretien</i>													
<i>Récolte</i>													
Cacao culture	Hommes												
<i>Entretien</i>													
<i>Pulvérisation</i>													
<i>Fertilisation</i>													
<i>Récolte</i>													
COMMERCIALISATION	Hommes, Femmes												
<i>Hévéas</i>													
<i>Manioc</i>													

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Les produits issus de la pêche tels que le poissons et les crevettes sont principalement destinés à la consommation domestique et à la vente locale.

1.8.4 ÉLEVAGE

Certaines populations du village s'adonnent à l'élevage de façon traditionnelle. Les principales espèces rencontrées sont : bovins, ovins, porcins et volailles. Il s'agit dans l'ensemble, d'élevages traditionnels de petites tailles.

La divagation de ces animaux est parfois source de conflits verbaux gérés par les communautés elles-mêmes

Tableau 8 : *Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village*

Elevage	Existence	Types d'élevage	Rang	Observations
Aviculture	Oui	Traditionnel	1 ^{er}	Source de légers conflits
Ovins	Oui	Traditionnel	2 ^{ème}	Source de conflit à cause de leur divagation
Porcins	Oui	Traditionnel	3 ^{ème}	
Apiculture	Oui	Moderne	4 ^{ème}	Contrairement aux types d'élevages, il existe à Kossonoukro un apiculteur moderne avec des ruches
Caprins	Non	Traditionnel	NC	
Bovins	Non	Traditionnel	NC	
Pisciculture	Non	Traditionnel	NC	

Source : enquête village, 2024

1.8.5 COMMERCE

Le commerce est tenu par une seule catégorie d'opérateurs, à savoir les détaillants. Il n'existe pas de grossiste dans le village. L'inexistence et le mauvais état du réseau routier ralentit le développement des activités commerciales.

Les populations du village se rendent à Bédié pour s'approvisionner en denrées ou effectuer d'autres opérations commerciales.

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Les produits vendus par les habitants de Kossonoukro sont principalement issus de l'agriculture, notamment : l'hévéa et le cacao. Ensuite quelques produits vivriers comme le manioc, la banane et le maïs, qui sont au départ dédié à l'autoconsommation, sont également vendus lorsqu'ils sont produits en grande quantité, ainsi que la volaille issue de l'élevage traditionnelle.

La population de Kossonoukro se ravitaille en produits qu'elle ne trouve pas sur place pour gérer son quotidien ; les plus fréquents sont le riz, l'huile végétale, le sel, la farine, le poisson ; les vêtements, les ustensiles de cuisine et les petits matériels agricoles.

Le diagramme des flux physiques ci –dessous illustre bien l'intensité des différents échanges commerciales dans le village.

Plan de développement local du village de Kossonoukro



Photo 9 : Diagramme de flux commerciaux

1.9 DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Plan de développement local du village de Kossonoukro

En Côte d'Ivoire, l'analyse des données météorologiques montre que les températures ont augmenté en moyenne de 0,6°C au cours des 50 dernières années. Les 15 dernières années (2001-2015) ont été particulièrement chaudes. 2010 enregistre notamment un écart de +1,2°C par rapport à la moyenne de référence 1961-1990. Pour ce qui concerne les précipitations, des études montrent une diminution moyenne des cumuls annuels de 6% sur l'ensemble du pays. La régression la plus marquée de 10 à 30% s'observe le long du littoral ivoirien (PNCC, 2022).

L'agriculture est l'un des secteurs économiques les plus sensibles aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, une analyse de la vulnérabilité de l'agriculture face au changement climatique est devenue essentielle pour comprendre les défis auxquels les agriculteurs, les communautés rurales et la sécurité alimentaire nationale sont confrontés.

La localité Kossonoukro est située en pleine zone forestière entre la forêt classée de Sogan et la RNMY. Cette dernière, située à moins d'un kilomètre du village a fait l'objet d'un déclassement d'une partie de sa superficie en 2024 face à la pression de la population riveraine et la présence d'une forte communauté allochtone et allogène venue pratiquer l'agriculture à cause de la richesse des terres qui s'y trouvent.

De plus la quasi-totalité des forêts primaires dont disposait le village a été remplacée par la culture intensive de l'hévéa.

En outre concernant la gestion de l'environnement, le village ne dispose ni d'un comité de gestion foncière rurale ni d'un Comité de Développement Local et le système de protection traditionnelle des ressources naturelles comme les forêts ou les bois sacrés n'existe pratiquement plus.

Malgré la présence de plusieurs partenaires au développement durable, à la sauvegarde de la biodiversité et de la protection de l'environnement avec des initiatives entreprises à travers des pratiques et méthodes innovantes plus responsables vis-à-vis de la forêt et sa composante, les populations de Kossonoukro sont aussi confrontées au phénomène des changements climatiques qui se traduit par des conséquences graves sur les activités agricoles.

Pour les cultures pérennes, l'augmentation des températures et l'exposition des plants au soleil entraînent l'assèchement des plants de cacao et d'hévéa. Les fortes températures ont également un impact négatif sur la qualité des sols qui deviennent de moins en moins fertiles, entraînant la diminution de la productivité et donc des rendements des exploitations. Pour l'instant les producteurs d'hévéa et de cacao ne mettent en œuvre aucune pratique d'adaptation à ce phénomène des changements climatiques.

Concernant les cultures vivrières notamment le riz et l'igname, ce sont les cycles culturaux qui se voient perturbés. En effet, les producteurs déclenchent les différentes activités agricoles en fonction des saisons sèches et pluvieuses. Le chamboulement des saisons entraîne alors une perturbation des cycles culturaux. Les producteurs essaient ainsi de s'adapter en ordonnant les cycles culturaux sur les nouvelles saisons sèches et pluvieuses.

1.9.1 DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES

La vulnérabilité mesure le degré de susceptibilité d'un système à subir des dommages ou des préjudices. La vulnérabilité est déterminée par l'exposition aux risques climatiques, la sensibilité à cette exposition et la capacité d'adaptation de la population pour gérer les effets subis. Les effets des changements climatiques se font déjà sentir à Kossonoukro par des changements dans les précipitations, des événements météorologiques extrêmes et des anomalies par rapports aux fourchettes de températures usuelles.

Le tableau suivant détaille les différents risques auxquels est exposé le village ainsi que les mesures mise en place pour y faire face.

Tableau 9 : Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Risques identifiés	Conséquences	Impacts observés	Niveau de risque actuel	Mesures de réduction des risques en place et/ou d'ajustement	Niveau de risque futur (2050)
Accroissement de l'érosion des sols (hydrique et éolienne)	Baisse des rendements et productions à cause d'une moindre fertilité Montée en puissance des herbes et végétaux envahissants ; disparition de certaines espèces végétales, présence marquée de concrétions, gravillons, cuirasses et cailloux dans le sol.	Les rendements sont affectés par cette érosion constatée par les agriculteurs sur les cultures de rentes	Moyen	Pratique de conservation des sols et amendements	Fort
Inondation des cours d'eaux	Les cultures vivrières pratiquées dans les basfonds sont inondées ; Les routes sont coupées perturbant le trafic des	Les productions sont affectées par cette inondation constatée par les producteurs sur les cultures vivrières.	Moyen	Pratique de conservation et aménagement des bas-fonds	Fort

Plan de développement local du village de Kossonoukro

	biens et des marchandises				
Diminution du niveau de recharge des nappes phréatiques	Assèchement des Forages et cours d'eau limitant les possibilités d'arrosage/d'irrigation	Ces 10 dernières années en période sèche, 1 forage et rivière sur 3 n'est plus approvisionné au moins Pendant 3 mois	Moyen	Pratique de conservation et aménagement des bas-fonds	Fort
Vents fréquents et violents	Les bois d'hévéas sont abattus ; les toitures de maisons décoiffées	Baisse de la production d'hévéa.	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort
Forte chaleur	Assèchement des jeunes plants de cacao et d'hévéa ; Développement anormal des jeunes plants de cacao.	Baisse des productions agricoles ; pauvreté grandissante ; Abandon de certaines parcelles	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort

1.9.2 ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

L'analyse environnementale aide les populations à constater les effets directs et indirects de leurs activités sur l'environnement. Cette analyse se fait de manière participative en plénière ou en entretien semi directif à partir de la matrice des vecteurs de changement.

Tableau 10 : Matrice vecteur de changement

Domaines	Vecteurs de changement	Conséquences	Action à mener
<p>Ressources Naturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Eau ✓ Forêt ✓ Faune 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de pluie ✓ Exploitation forestière ✓ Chasse ✓ Agriculture extensive ✓ Infiltration des forets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assèchement des cours d'eau ✓ Insuffisance d'eau potable ✓ Rareté des poisons ✓ Disparition de la forêt ✓ Disparition de certaines plantes médicinales ✓ Augmentation de la chaleur ✓ Disparition de certaines espèces animales ✓ Absence de terre cultivable 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser à la conservation et à la gestion des ressources naturelles ✓ Faire des reboisements ✓ Pratiquer l'agroforesterie ✓ Lutter contre le braconnage ✓ Sensibiliser les populations sur le code forestier
<p>Cadre de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etat des Routes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Erosion pluviale, village en pente 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Routes et rue inaccessibles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tirer l'attention des autorités locales pour le reprofilage des route

Source : Enquête village,2024

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Les vecteurs de changement qui caractérisent le village de Kossonoukro touchent le domaine des ressources naturelles (Eau, Forêt et Faune) et celui du cadre de vie (l'état des routes).

Ces vecteurs sont entre autres le manque de pluie, l'exploitation forestière, la chasse, une agriculture extensive, l'infiltration des forêts, les érosions pluviales, causées par les nombreuses collines dans le village.

Les conséquences sont graves et s'articulent autour de l'assèchement des cours d'eau, l'insuffisance d'eau potable, la rareté des poisons, la disparition de la forêt, la disparition de certaines plantes médicinales, l'augmentation de la chaleur, la disparition de certaines espèces animales, le manque de terre cultivable, la prolifération des maladies liées à l'eau et des moustiques, l'inaccessibilité des routes et rues liées au village.

Les principales actions à mener sont la lutte contre l'orpaillage clandestin, la sensibilisation à la conservation et à la gestion des ressources naturelles, les reboisements, la pratique de l'agroforesterie, la lutte contre le braconnage, la sensibilisation sur les risques liés à la mauvaise gestion des ordures, désherber le village, la sensibilisation sur les risques liés à la défécation à l'air libre, et la formation à la lutte anti érosive, la sensibilisation des populations sur le code forestier.

1.9.3 PERCEPTION DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES ET MESURES MISES EN PLACE PAR LES POPULATIONS LOCALES

Il est maintenant largement reconnu que les changements climatiques sont anthropiques (causés par l'homme), et non un processus normal de l'évolution géologique et biotique de la Terre. Le réchauffement climatique, attribué en grande partie à l'augmentation des niveaux de dioxyde de carbone atmosphérique produit par l'utilisation des combustibles fossiles par l'homme, provoque des changements dans les régimes climatiques.

Les effets des changements climatiques sur la santé humaine mettent en danger l'ensemble de la population cependant, tous ne seront pas touchés de la même façon.

Tableau 10 : Matrice d'adaptation aux changements climatiques

Perception de l'évolution du climat par les communautés	Ressources, secteurs ou groupes exposés à cette évolution	Effets de cette évolution sur la ressource, le secteur ou le groupe exposé	Mesures entreprises	Défis actuels par rapport aux efforts de lutte contre les changements climatiques
<ul style="list-style-type: none"> • Irrégularité des pluies • Diminution de la disponibilité en eau • Ensablement des cours d'eaux • Chaleur excessive • Vents violents accompagnés de tornades • Augmentation de la température • Apparition de gravillons sur les sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et culture vivrière en particulier • Groupements féminins de culture vivrière • Producteur de cacao, de palmier à huile et d'hévéa 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement anormal des cultures • Perte de récoltes et des gains • Migrations • Conflits sociaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles • Conflits foncier relatifs à l'occupation des terres • Stress hydrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des habitats (zones humides) • Développement de culture fourragère • Agroforesterie • Dispositifs de stockage de l'eau • Délimitation des parcelles et terroirs villageois 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités techniques et d'analyse • Développement des projets et mobilisation des ressources de financement • Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de maraîchers dans la mise en place de pratiques résilientes • Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de cacao et d'hévéa dans la mise en place de pratiques résilientes

1.10 POTENTIALITÉS, CONTRAINTES ET ANALYSES FFOM (FORCES ; FAIBLESSES ;_OPPORTUNITÉS ; MENACES)

Kossonoukro dispose de nombreux atouts et potentialités sur lesquels le village pourra s'appuyer pour bâtir son développement. Il est à noter que ces atouts, potentialités et contraintes ont été identifiés à partir des entretiens avec les différentes couches de la communauté à partir des questionnaires déroulés lors des enquêtes-villages.

Tableau 11: Potentialités et contraintes du village de Kossonoukro

Domaines	Potentialités	Contraintes
Communauté	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Forte densité humaine ✓ Bonne cohabitation entre les différentes communautés ✓ Existence de groupements et associations de jeunes et de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Routes enclavées, difficiles d'accès en période de pluie ✓ Infrastructures et équipements éducatifs vétustes ; insuffisantes et dégradées ✓ Infrastructures sanitaires dégradées et insuffisantes ✓ Conditions de vie difficiles et précaires ✓ Mauvaise gestion
Agriculture et ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pluviométrie abondante ✓ Climat approprié à la culture de cacao et de l'hévéa ✓ Zone de production importante d'hévéa ✓ Sols favorables à la culture des produits de rente (cacao, hévéa, palmier à huile) et des produits vivriers ✓ Présence des structures d'encadrement en Cacao et Hévéa (ANADER et SAPH) ✓ Beaucoup de cours d'eau ✓ Proximité des plantations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible performance du matériel végétal parce qu'il n'est pas traité ✓ Vieillesse des vergers ✓ Manque des espaces cultivables (Cacao ; Hévéa ; Manioc ; etc...) ✓ Absence d'organisation paysannes ✓ Insuffisance de main d'œuvre

<p>Moyens de subsistances additionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone propice à la production et la commercialisation des produits vivriers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficultés de commercialisation et de transformation des produits agricoles ✓ Village non électrifié ✓ Mauvaise réception du réseau et des fréquences Télé et Radio
<p>Promotion des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Population jeune, nombreuse et active ✓ Existence de groupements des jeunes et de femmes à vocation coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implication des enfants dans les travaux dangereux (le brûlage des champs, le traitement chimique des parcelles, le port de charges lourdes et l'épandage des engrais)
<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pluviométrie régulière et importante ✓ Village arrosé par de nombreux cours d'eau et ses affluents ✓ Existence de nombreux bas-fonds favorables à la riziculture, à la pisciculture et à l'usage domestique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méconnaissance de l'utilisation des produits phytosanitaires ✓ Attaques des champs de vivriers par des insectes et les maladies ✓ Divagation des animaux ✓ Défécation à l'air libre ✓ Disparition de la forêt ✓ Non traitement des eaux usées ✓ Érosion ✓ Bas-fonds non aménagés

Source : Enquête village, 2024

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de terres fertiles ✓ Existence de nombreux bas-fond très hydro morphes ✓ Abondance de cours d'eau ✓ Bonne entente entre les communautés ✓ Population à majorité jeune ✓ Existence d'une école primaire de trois classes ✓ Existence d'un centre de Santé rural ✓ Proximité du fleuve Comoé 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mauvais état de la route Béttié-Kossonoukro-Assoumankro ✓ Absence de routes reliant Kossonoukro aux différents campements ✓ Inexistence d'électricité dans le village ✓ Mauvaise réception des réseaux Téléphoniques et audiovisuels ✓ Absence de foyer de jeune, d'infrastructures sportives et de loisirs ✓ Absence d'ambulance ✓ Absence de marché local ✓ Manque de terres cultivables ✓ Vols de produits agricoles
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence de nombreuses structures de conseils et d'encadrement (Conseil Régional ; ANADER ; Nitidae ; SAPH) ✓ Projet Extension PRM 2 GiZ par NITIDAE ✓ Pluie Abondante ✓ Existence d'un Climat favorable aux cultures ✓ Proximité du village à la réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) 	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Insécurité ✓ Changement climatique

Figure 7 : Analyse Forces Faiblesses Opportunités Menaces (FFOM)

2. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT

L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) effectué le 10 octobre 2024 à Kossonoukro, a permis de faire ressortir les problèmes de développement vécus par les populations.

Ces problèmes sont repartis dans 09 domaines que sont : **Agriculture et élevage, Education, Eau et électricité, Route et Communication, Santé, Commerce, Ressources naturelles, Habitat, Sports et loisirs**

Toutes les difficultés relevées dans chaque domaine par les populations sont inscrites et analysées à travers les arbres à problèmes ci-dessous :

2.1. AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

Le domaine de l'agriculture, représentant le premier moyen de subsistance pour les habitants de Kossonoukro, rencontre d'énormes difficultés comme décrit par l'arbre à problèmes dont les principaux problèmes se définissent ici par la baisse de la productivité, la mévente des produits agricoles et un secteur d'élevage sous-développé.

Ces difficultés plongent les populations de Kossonoukro dans la pauvreté et la difficulté à se nourrir. Les principales causes sont :

- L'insuffisance d'encadrement des producteurs ;
- L'appauvrissement des sols ;
- La prolifération des ravageurs et des ennemis des cultures ;
- Manque de structures d'élevage modernes et performantes.

Pour régler ces problèmes, plusieurs solutions sont envisageables :

- Former les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux changements climatiques ;
- Favoriser l'appui financier des acteurs publics et privés pour améliorer le bien-être des communautés rurales ;
- Améliorer les voies d'accès et d'évacuation des produits agricoles ;
- Renforcer les capacités des éleveurs sur les systèmes d'élevage moderne et faciliter leur accès aux financements pour le développement du secteur ;
- Développer des systèmes de culture intégrant des variétés plus résistantes aux ravageurs et aux ennemis des cultures.

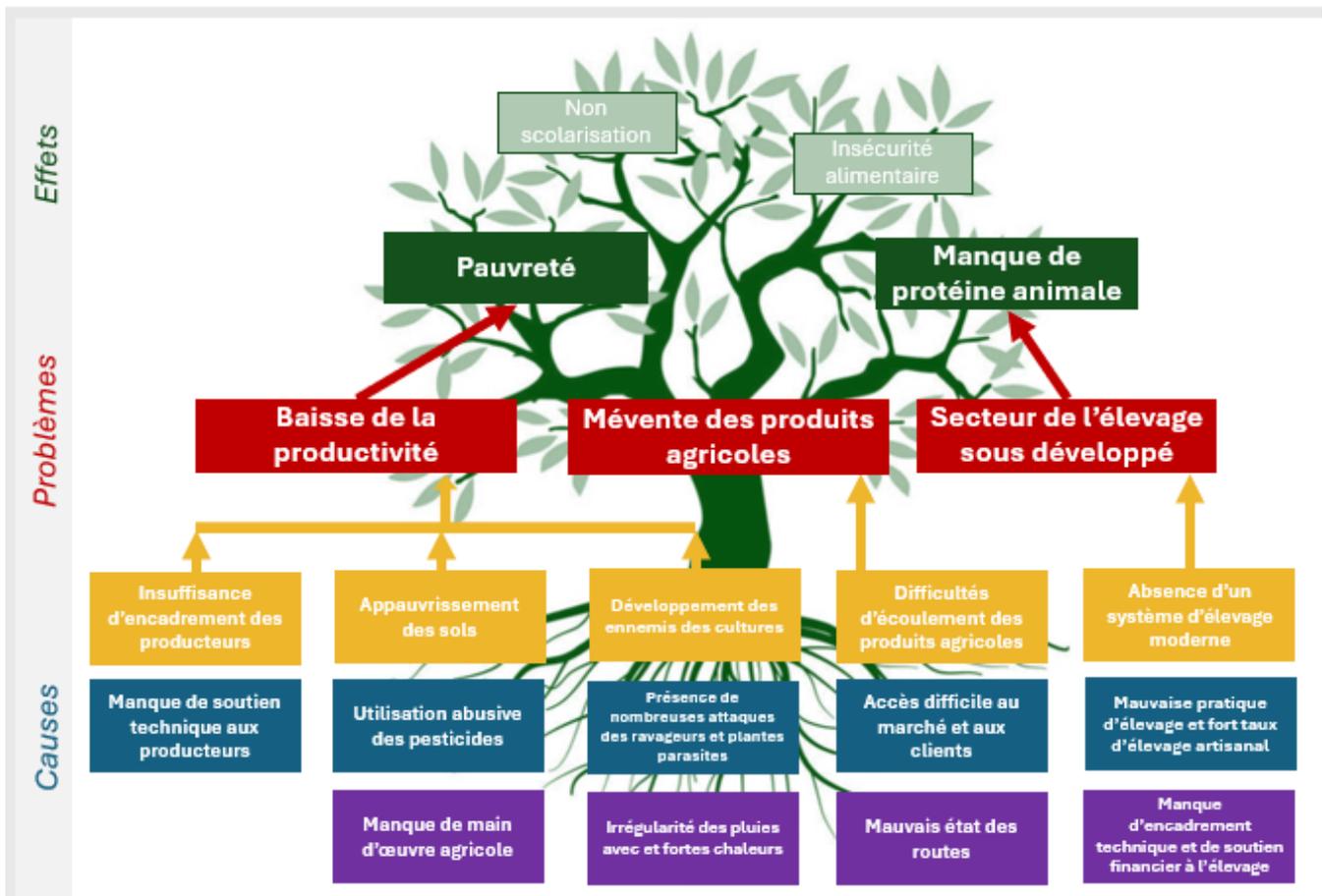


Figure 9 : Arbre à problème agriculture et élevage

2.2. EDUCATION

L'éducation constitue la base de tout développement. A Kossonoukro, ce domaine est confronté à un dysfonctionnement caractérisé par plusieurs points décrits ci-dessous :

- insuffisance de salles de classe ;
- insuffisance d'équipements didactiques ;
- insuffisance d'équipements et infrastructures extra-scolaires de sécurité ;
- insuffisance du personnels enseignants ;
- manque de logements pour les enseignants.

Plusieurs solutions sont envisageables afin de permettre aux enfants de Kossonoukro de bénéficier d'un système éducatif performant.

Il s'agira de :

- affecter en nombre des enseignants pour combler le manque
- construire des logements pour les enseignants
- construire (03) trois salles de classe supplémentaires
- fournir en matériels didactiques et bien d'autres matériels nécessaires pour le bon déroulement des cours
- fournir une cantine scolaire pour permettre aux élèves de se nourrir sur place et sainement
- doter l'école d'un terrain de sport
- construire une clôture
- soutenir les parents d'élèves dans les frais de scolarité

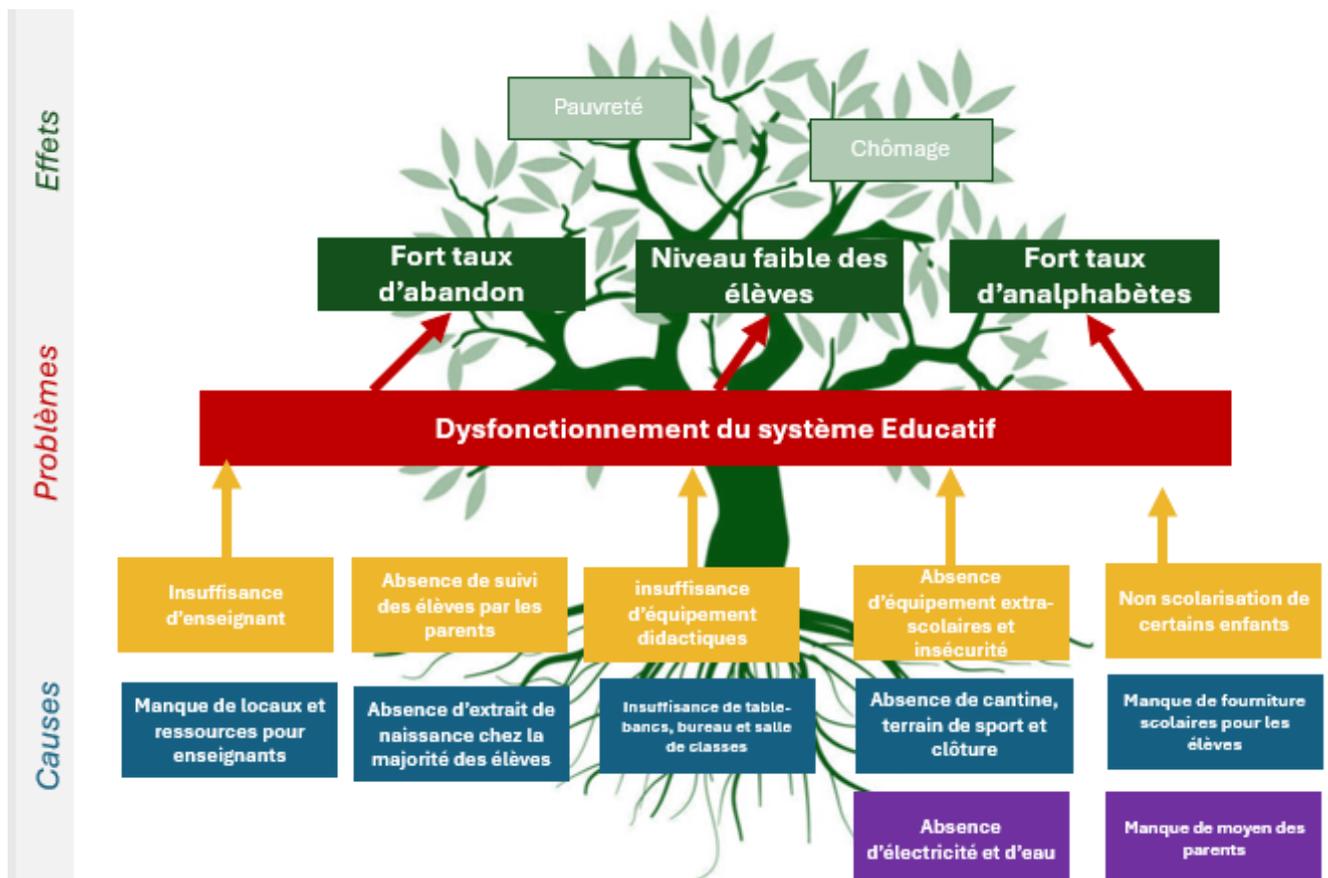


Figure 10 : Arbre à problème éducation

2.3. SANTÉ

Malgré l'ouverture récente du centre de santé rural de Kossonoukro, le domaine de la santé rencontre encore quelques difficultés :

- manque de préau pour la vaccination ;
- absence de sage-femme ;

- manque de clôture ;
- absence d'ambulance ;
- absence d'électricité et d'eau.

Pour permettre à la population de Kossonoukro d'avoir accès à un système de santé performant, il faudra remédier à tous ces problèmes en :

- dotant le village d'une maternité fonctionnelle ;
- dotant le nouveau dispensaire d'une ambulance pour l'évacuation rapide des malades ;
- sensibilisant la population à se faire consulter au dispensaire ouvert ;
- récément et abandonner l'automédication et la médecine traditionnelle ;
- dotant le dispensaire d'un système électrique (solaire ou photovoltaïque) en attendant le branchement pour faire fonctionner le dispensaire à tout moment ;
- affectant le personnel adéquat pour faire fonctionner correctement le centre.

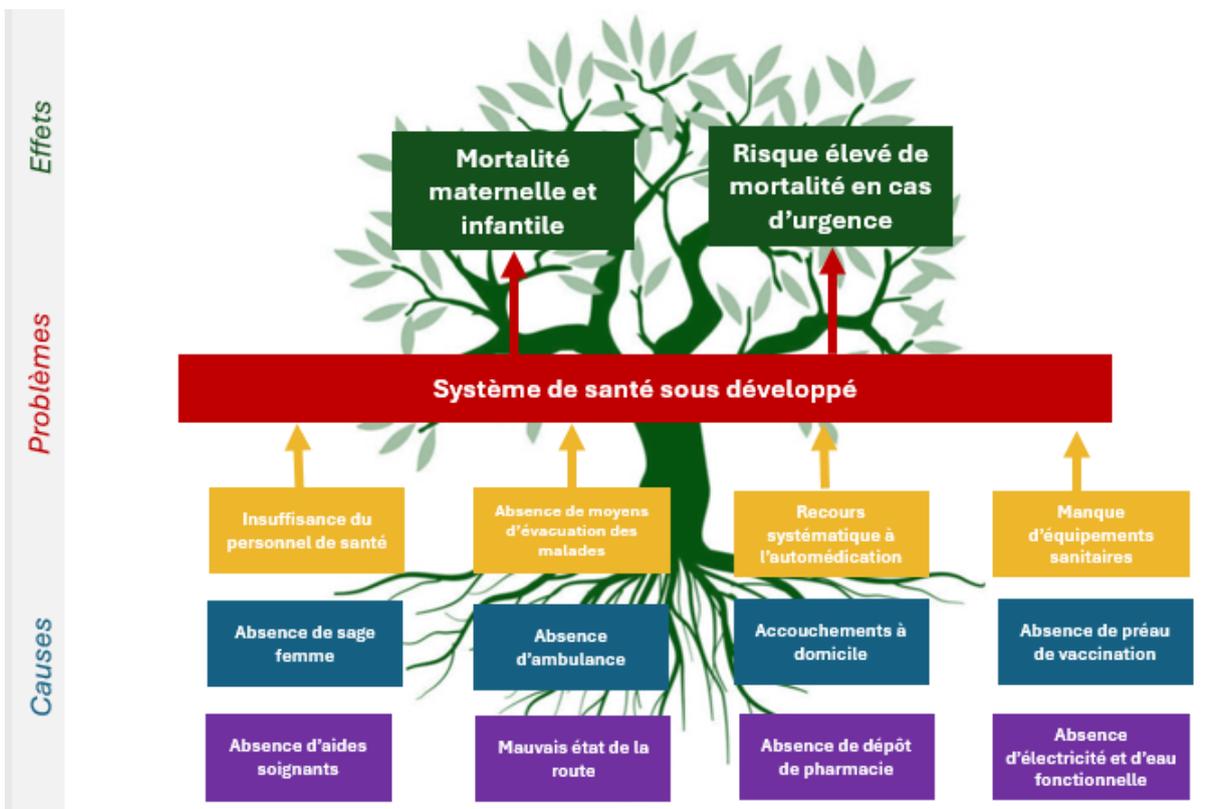


Figure 11 : Arbre à problème santé

2.4. RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles (forestières et fauniques) à Kossonoukro ont été très mal gérées à travers une exploitation abusive et la mauvaise gestion qui se traduisent par :

- l'infiltration des forêts classées et réserves ;
- la chasse abusive et non autorisée ;
- l'agriculture intensive et extensive ;

Pour pallier à ces problèmes une série de solution peuvent être proposée.

Il s'agira de :

- sensibiliser la population sur l'importance des ressources et les conséquences de leur disparition sur les activités
- former et soutenir les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- faciliter et soutenir le reboisement des espaces déjà détruits dans les aires protégées et le domaine rural
- Encourager et soutenir l'élevage moderne

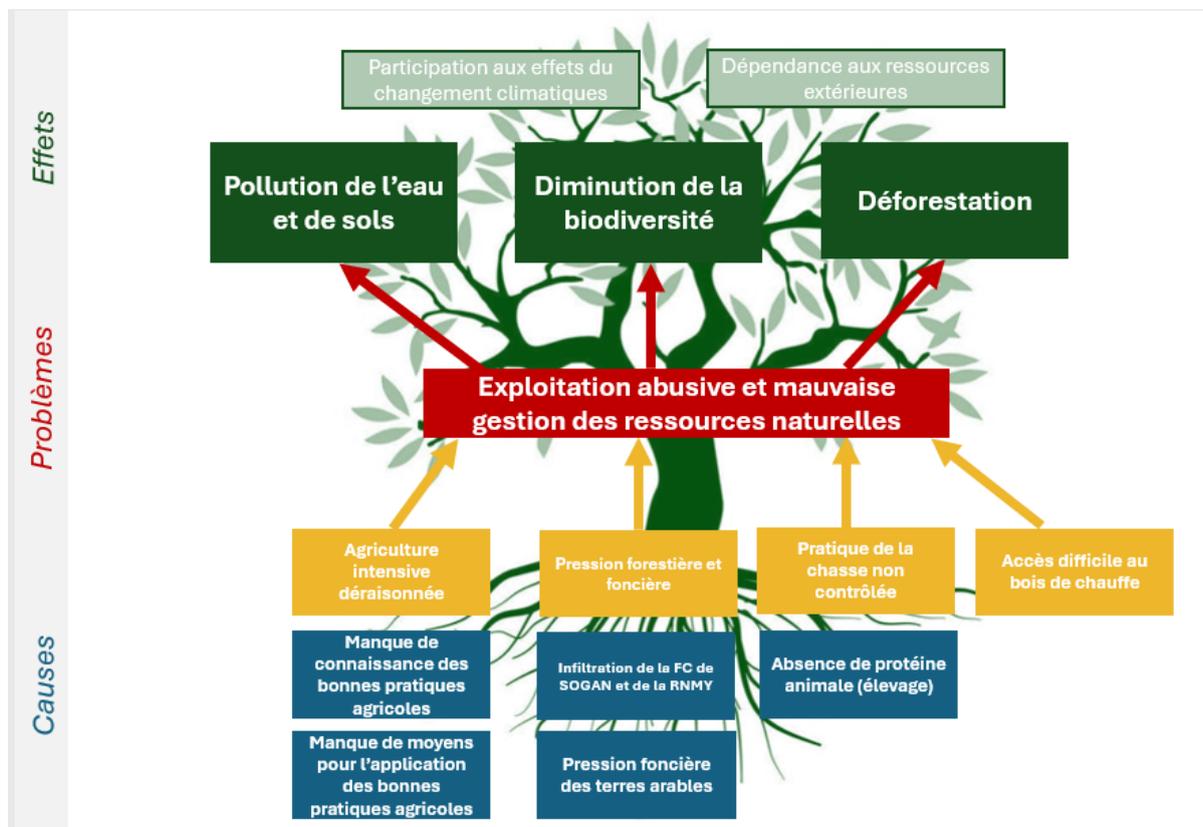


Figure 12 : Arbre à problème ressources naturelles

2.5. COMMERCE

Le développement des activités commerciales à Kossonoukro est freiné par de nombreuses contraintes notamment :

- le mauvais état de la route ;
- l'absence d'électricité ;
- l'absence de moyens de transport sécurisés et fiables ;
- le manque de marché couvert.

Ces activités pourront se développer à travers les solutions suivantes :

- le reprofilage de la route principale ;
- le raccordement du village au réseau électrique ;
- la dotation du village d'un marché couvert ;
- l'accès aux financements pour les activités commerciales ;
- la dotation du village d'un moyen de transport adéquat pour faciliter les échanges commerciaux (approvisionnements et évacuations des marchandises).

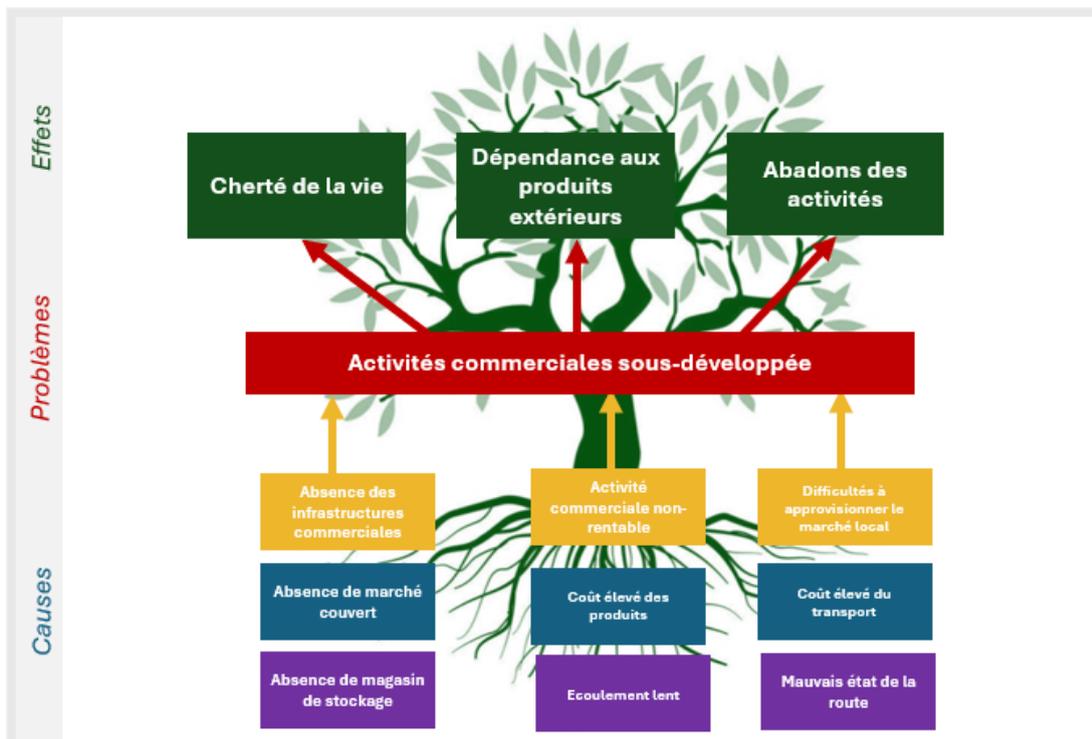


Figure 13 : Arbre à problème commerce

2.6. ROUTE ET COMMUNICATION

Les difficultés majeures se situent au niveau de l'accès au village et la communication qui freinent quasiment le développement de toutes les activités économiques. Il s'agit de :

- absence de transport en commun régulier ;
- mauvais état de la voie principale Bédié-Kossonoukro ;
- absence de route reliant Kossonoukro aux autres campements ;
- mauvaise couverture du réseau téléphonique
- mauvaise couverture des fréquences audiovisuelles.

Ces difficultés peuvent se résoudre par :

- le reprofilage de la voie d'accès au village et des sentiers champêtres ;
- l'ouverture des voies reliant Kossonoukro aux campements satellites ;
- l'implantation d'une antenne pour la fourniture du réseau téléphonique ;
- l'implantation d'une antenne de relais pour capter les fréquences radios ;
- la sensibilisation et facilitation de l'accès à la parabole satellitaire pour améliorer les fréquences télévis ;

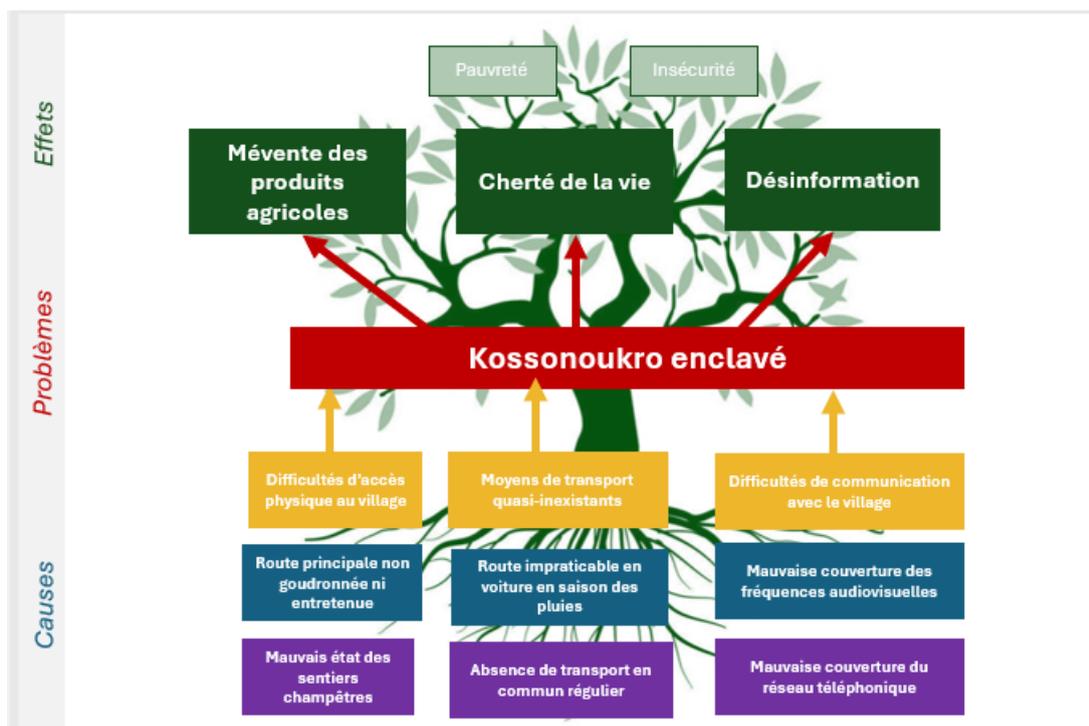


Figure 14 : Arbre à problème route et communication

2.7. EAU ET ÉLECTRICITÉ

L'absence de la couverture en eau et en électricité est un réel problème que vit la population de Kossonoukro. Il s'agit de :

- manque d'eau de potable dans 90% des campements du village ;
- absence d'électrification au réseau national ;
- difficulté d'accès aux équipements des énergies solaires et photovoltaïques.

Les solutions qui peuvent permettre de mettre fin à cette problématique sont :

- l'adduction en eau potable par la construction des pompes hydrauliques villageoises ou la connexion du village au réseau national
- le raccordement du village au réseau électrique national
- la facilitation aux équipements des énergies solaires et photovoltaïques, la sensibilisation et la formation à leur utilisation

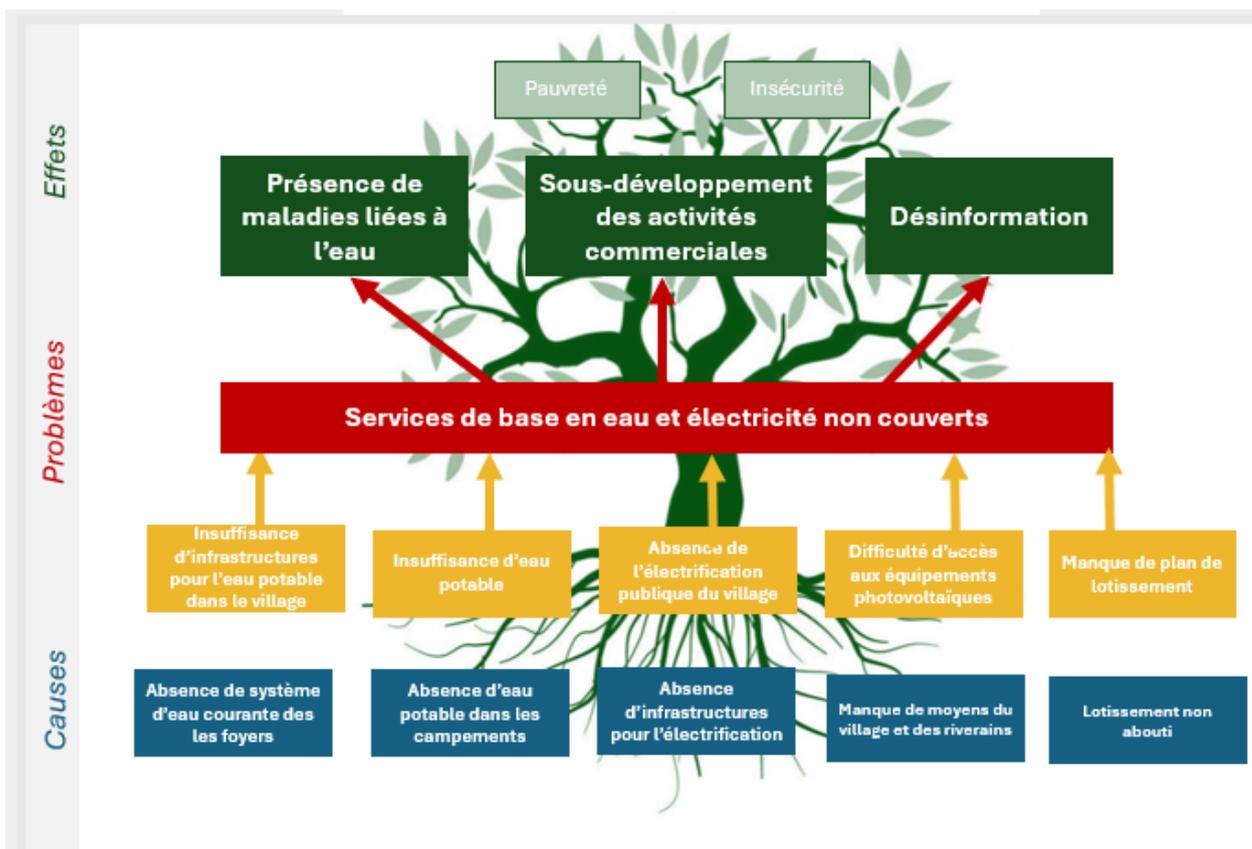


Figure 15 : Arbre à problème eau et électricité

2.8. SPORT ET LOISIRS

Les activités sportives et de loisirs à Kossonoukro n'existent pas par manque d'infrastructures dédiées. Cette situation d'oisiveté pousse la jeunesse dans les activités illicites telles que l'alcoolisme, la drogue et le vol. Pour remédier à cela il faudra :

- doter le village d'un terrain de sport ;
- doter le village d'un foyer des jeunes ;
- organiser des activités culturelles et collectives pour renforcer la cohésion sociale ;
- créer une association formelle de jeunesse.

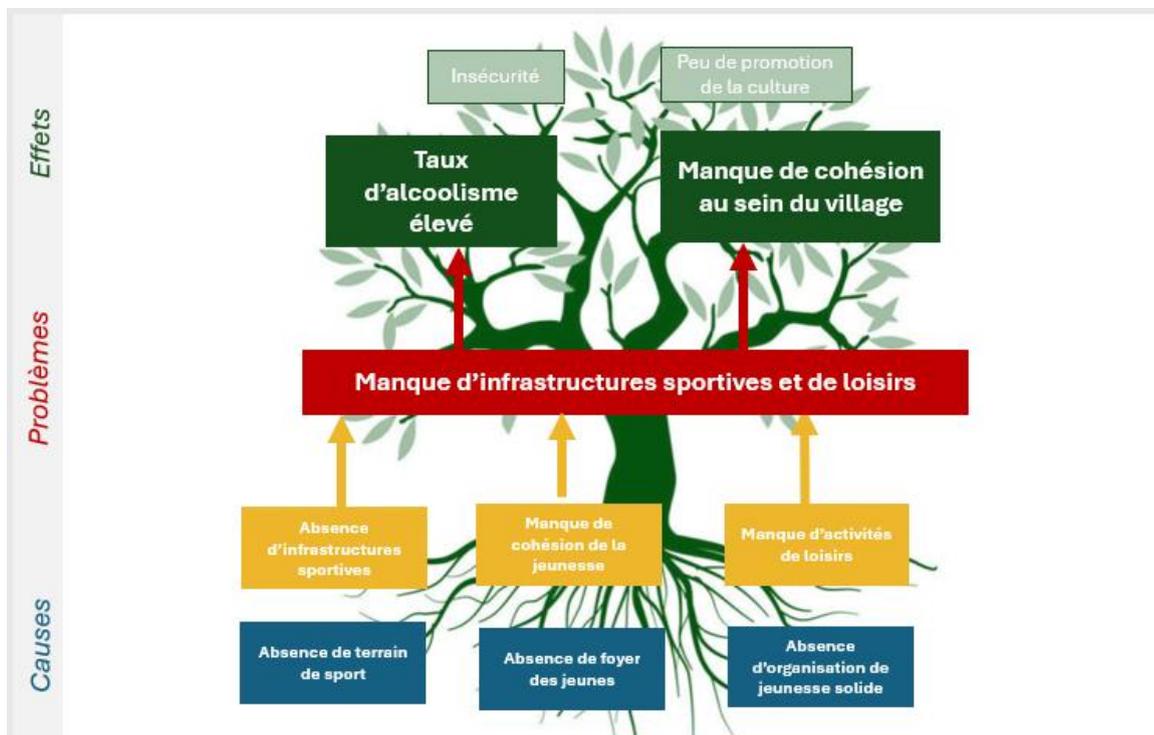


Figure 16 : Arbre à problème Sport et loisirs

2.9. HABITAT

Kossonoukro est un ensemble de 14 campements dispersés avec des distances variant entre 1 et 7 km. Cette disposition particulière freine le développement de plusieurs infrastructures de base indispensables pour la population. Ces derniers temps, il y a une volonté de réunification de tous les campements sur un même site mais le village manque de lotissement pour accueillir tout le monde.

De plus, le relief très accidenté ne permet pas une installation aisée et certains propriétaires terriens refusent de céder leurs parcelles pour un lotissement. Pour régler ces problèmes sur l'habitat il faudra :

- trouver des compromis entre les autorités villageoises et les propriétaires terriens afin de pouvoir faire un lotissement ;
- Encourager tous les campements à se réunir sur un même site.

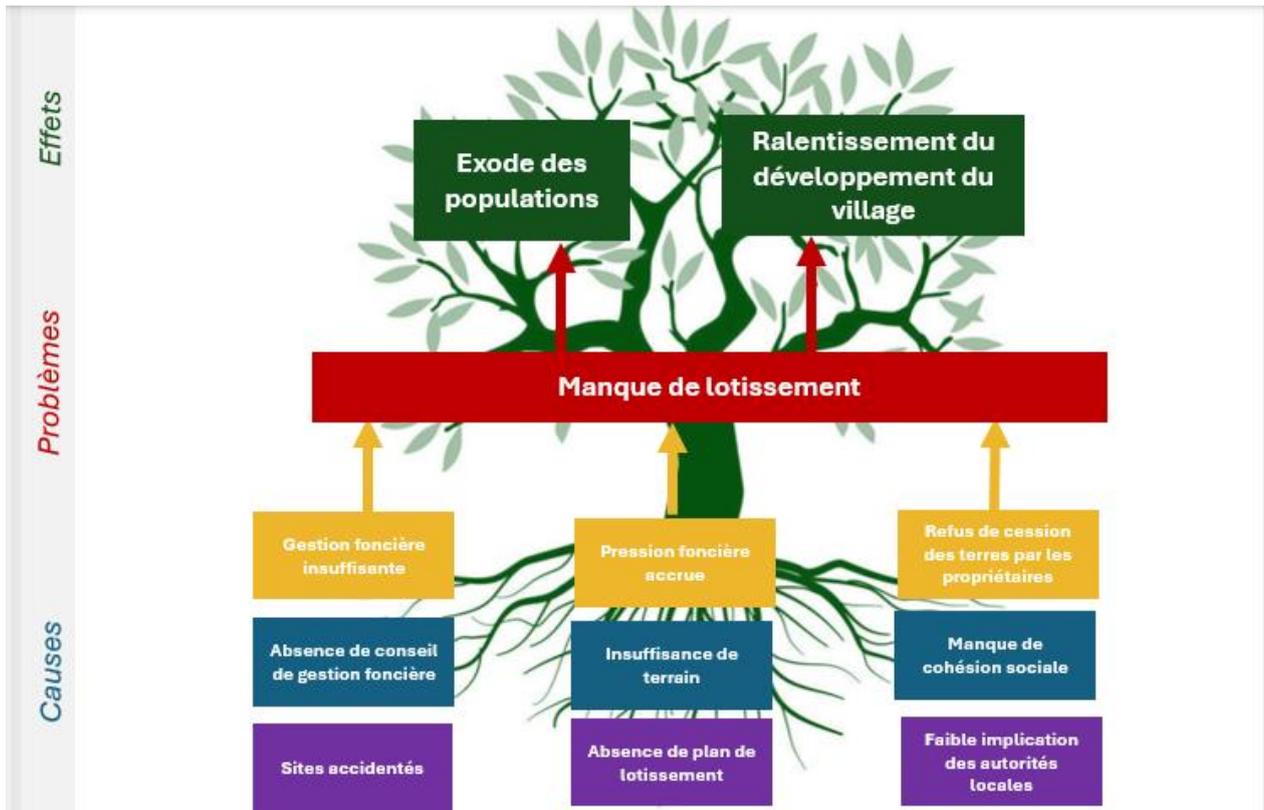


Figure 17 : Arbre à problème habitat

3. TROISIÈME PARTIE :

VISION ET

ORIENTATIONS

STRATEGIQUE

3.1. VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE

La vision se définit comme étant un ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle n'est pas une simple ambition, elle doit contenir la véritable raison d'être de l'organisation pour le long terme, elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice.

La vision de la Côte d'Ivoire, déclinée dans l'étude prospective « *Côte d'Ivoire 2040* », s'énonce comme suit :

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ».

Cette vision repose sur 04 piliers :

- la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ;
- la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ;
- la Côte d'Ivoire, une nation démocratique ;
- la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

La réalisation de cette vision a été traduite par le résultat global du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui se décline en six (06) orientations stratégiques :

1. l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;
2. le développement du capital humain et promotion de l'emploi ;
3. le développement du secteur privé et de l'investissement ;
4. le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
5. le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
6. le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

3.2. VISION DE LA REGION DE L'INDENIE DJUABLIN

Le plan stratégique de développement de la région de l'Indénié-Djuablin se veut un cadre opérationnel de mise en œuvre d'actions de développement communautaire basée sur les bonnes pratiques et la valorisation des atouts et potentialités de la région.

La stratégie globale de développement tire son essence des problématiques de développement et des atouts et potentialités de la région. Elle a pour objectif de faire « **INDENIE-DJUABLIN, PAIX ET DEVELOPPEMENT A L'HORIZON 2030.** » Telle est la vision des populations.

L'analyse à partir de la classification des problèmes et de la vision de développement retenue ont permis de caractériser les axes stratégiques d'intervention :

1. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DE LA COHESION SOCIALE

L'axe stratégique 1 prend en compte quatre (04) domaines : l'Administration et la gouvernance locale ; la sécurité et la protection civile ; la protection et la cohésion sociale et le foncier rural.

Une Administration crédible constitue l'un des piliers de la bonne gouvernance. Elle favorise la participation de tous et une allocation optimale des ressources au service de l'intérêt général. Les participants aux ateliers ont identifié les leviers sur lesquels les actions du Conseil Régional devront porter pour obtenir les résultats majeurs ci-dessous :

- La gouvernance locale et le fonctionnement d'une administration publique sont satisfaisants ;
- La protection des biens et des personnes est satisfaisante ;
- La protection sociale est préservée avec un système de prise en charge sociale où la résilience et la capacité productive des ménages pauvres et vulnérables sont renforcées ;
- La gestion du foncier rural est améliorée.

2. ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET DU BIEN ETRE SOCIAL

L'axe stratégique 2 prendra en compte trois (03) domaines :

- Culture, Sport et Loisirs ;
- éducation et ;
- Santé et hygiène publique.

La croissance inclusive et la répartition des fruits de celle-ci sont les principaux moyens par lesquels le bien-être des populations pourra être assuré. Elle nécessitera :

- L'amélioration du fonctionnement de l'école ;
- Le développement des activités sportives et socioculturelles ;
- L'amélioration de la santé de la population et de l'hygiène publique.

3. DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

L'axe stratégique 3 prendra en compte huit (08) domaines. Ce sont :

- L'agriculture ;
- L'élevage et la pêche ;
- Le financement ;
- Le commerce ;
- L'artisanat et le tourisme ;
- La transformation et la conservation des produits agricoles ;
- L'emploi et la formation professionnelle et ;
- Les communications.

4. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SOCIO ECONOMIQUES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'axe stratégique 4 prendra en compte quatre (04) domaines :

- L'habitat et l'urbanisme ;
- Les routes et le transport ;
- L'environnement et la forêt ;
- L'eau et l'électricité.

La disponibilité et la qualité des infrastructures doivent contribuer à l'amélioration du niveau de vie et à l'accélération du processus de développement de la Région de l'INDENIE DJUABLIN. Dans le processus de promotion d'une économie verte, les infrastructures seront implantées dans le respect de l'environnement et en garantissant l'efficacité énergétique. Les principes du développement durable seront ainsi au centre des préoccupations du Conseil Régional avec un accent particulier sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Des infrastructures en quantité et de qualité suffisantes et une exploitation rationnelle et respectueuse de l'environnement peuvent conduire vers l'émergence.

3.3. VISION DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO

La vision adoptée par les acteurs de développement de Kossonoukro est la suivante :

« A l'horizon 2035, Kossonoukro village moderne, désenclavé et attractif avec une population vivant en parfaite harmonie et s'engagent activement dans la préservation des parcs, forêts classées et réserves naturelles environnantes. »

A travers cette vision la population de Kossonoukro veut amorcer son développement économique, sociale et durable à l'horizon 2035.



Photo 8 : Atelier de formulation de vision et de validation préliminaire

3.4. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU VILLAGE DE KOSSONOUKRO

Les stratégies sont des orientations apportées pour trouver des solutions aux problématiques liées au développement du village pour atteindre la vision.

L'analyse du fonctionnement du système du village a fait apparaître quatre enjeux majeurs qui doivent orienter les stratégies et les actions futures d'aménagement :

- Enjeux sociaux : gouvernance, démographie et cohésion sociale ;

- Enjeux environnementaux : gestion durable des ressources naturelles ;
- Enjeux économiques : valorisation des produits agricoles et halieutiques, du paysage (services écosystémiques et socio-culturels) ;
- Enjeux des infrastructures socio-économiques (infrastructures sociales de base et infrastructures économiques).

De ces 04 enjeux, le développement durable de Kossonoukro s'organise autour de 04 axes stratégiques :

AXE 1 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

La synthèse de l'analyse diagnostic met en évidence les principaux enjeux et défis auxquels fait face Kossonoukro, en raison de sa position géographique entre la réserve de Mabi-Yaya et la forêt classée de Songan. À cela s'ajoutent les problématiques liées au cadre de vie des populations, qui constitue une condition essentielle au développement durable de la localité. Les ressources naturelles de la zone ont connu une forte régression, en grande partie due à l'expansion des cultures de rente.

Par ailleurs, les zones protégées subissent des intrusions, entraînant une dégradation progressive des forêts et la disparition de certaines espèces animales et végétales.

Dans ce contexte, une gestion rigoureuse et durable des ressources naturelles s'impose afin de préserver ce patrimoine pour les générations futures. Il s'agira notamment de :

- Préserver et restaurer les forêts et lutter contre la déforestation ;
- Mettre en place un comité local de surveillance et protection des forêts et réserves ;
- Adopter les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (rotation des cultures, agroforesterie, réduction des intrants chimiques) ;
- Sensibiliser la population à la protection de la nature et à l'importance des écosystèmes ;
- Collaborer avec les autorités ou ONG en charge des parcs et réserves pour des actions conjointes de préservation.

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DÉSENCLAVEMENT

Le village de Kossonoukro, en voie de transformation en un village moderne, doit être doté d'infrastructures et d'équipements de base conformes aux normes nationales. Pour cela, il est essentiel de renforcer plusieurs secteurs clés : l'approvisionnement en eau potable, l'accès à l'électricité, la réhabilitation du réseau routier, l'éducation, la santé, les télécommunications ainsi que les infrastructures communautaires. Ces améliorations permettront à Kossonoukro de se positionner comme un véritable pôle de développement au sein du Département de Bétié. Il conviendra donc de :

- améliorer et garantir l'accès aux services sociaux de base ;
- reprofiler ou construire des routes et des transports ruraux ;
- développer un réseau d'eau potable, d'électricité et de télécommunications,
- renforcer les infrastructures de santé et d'éducation.

AXE 3 : MODERNISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ LOCALE

Dans une perspective de développement durable et de préservation pour les générations futures, le village de Kossonoukro doit promouvoir et valoriser la pratique de l'agriculture durable. Cette approche contribuera à atténuer la pression croissante sur les terres agricoles, de plus en plus rares.

Par ailleurs, le développement des activités culturelles représente un levier économique important pour le village. Kossonoukro dispose en effet d'un riche patrimoine culturel et de ressources naturelles telles que le fleuve Comoé et la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), qui offrent un fort potentiel pour le tourisme écologique et culturel. Il conviendra donc de :

- Renforcer l'employabilité et l'emploi des jeunes ;
- Pratiquer une agriculture durable
- Appuyer les activités agricoles et artisanales,
- Promouvoir le tourisme écologique,

AXE 4 : RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

Situé aux portes de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya, le village de Kossonoukro est confronté à des défis liés à la gestion de ses ressources naturelles, au vivre-ensemble et à l'organisation sociale. Dans ce contexte, le renforcement de la cohésion sociale et de la gouvernance communautaire apparaît comme un levier essentiel pour construire un développement harmonieux, inclusif et durable.

Le tissu social local, composé de communautés autochtones et allochtones, nécessite un cadre structuré de dialogue, de médiation et de participation active de tous les groupes sociaux : femmes, jeunes, chefs traditionnels, agriculteurs et éleveurs. Ce climat de cohésion est indispensable pour garantir la paix sociale, prévenir les conflits liés à l'accès aux terres ou aux ressources naturelles, et favoriser une gestion collective des enjeux environnementaux, notamment ceux liés à la proximité de la RNMY.

La mise en place des organes de gouvernance participative permettra de renouer le lien de confiance entre la population et les instances locales de décision, en s'appuyant notamment sur :

- La création des comités de gestion villageoise,
- L'implication des populations dans les projets de développement,
- La reconnaissance des savoirs traditionnels,
- La transparence dans la gestion des ressources et des projets.

En valorisant les valeurs de solidarité, d'inclusion et de responsabilité partagée, Kossonoukro pourra s'affirmer comme un modèle de village résilient, où le développement humain et la préservation de l'environnement vont de pair.

3.5. ARRIMAGE DES AXES STRATÉGIQUES DU PDL DE KOSSONOUKRO AVEC CEUX DU PND 2021-2025 ET DES ODD À L'HORIZON 2030

Tableau 12 : Arrimage des Axes Stratégiques du PDL

Axes stratégiques du PDL	Axes stratégiques du PSD Régional	2021-2025	Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030
<p>Axe 4 : Renforcement de la cohésion sociale et de la gouvernance communautaire</p>	<p>AXE 1 : Renforcement de la gouvernance territoriale et la cohésion sociale</p>	<p>Pilier stratégique 6 : renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle</p>	<p>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>
<p>Axe 2 : Développement des infrastructures et désenclavement</p>	<p>AXE 2 : Accélération du développement du capital humain et le bien-être social</p>	<p>Pilier stratégique 2 : l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;</p> <p>Pilier stratégique 4 : renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale</p>	<p>Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>
<p>AXE 3 : Modernisation économique et attractivité</p>	<p>AXE 3 : Développement de l'économie locale</p>	<p>Pilier stratégique 1 : accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;</p>	<p>Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein</p>

			<p>emploi productif et un travail décent pour tous ;</p> <p>Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables</p>
<p>AXE 1 : Protection de l'environnement et des ressources naturelles</p>	<p>AXE 4 : Développement des infrastructures socio-économiques et la protection de l'environnement</p>	<p>Pilier stratégique 5 : développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique</p>	<p>Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;</p> <p>Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>

3.6. CADRE DE RÉSULTATS DU PDL

L'objectif global du Plan de Développement Local 2025-2035 du village de Kossonoukro est de promouvoir sa modernisation tout en intégrant les enjeux liés à la lutte contre le changement climatique, ainsi qu'à la préservation et à la gestion durable des ressources naturelles.

Ainsi, l'impact attendu de la mise en œuvre de ce plan peut être formulé comme suit : « Kossonoukro est un village modernisé, où les ressources naturelles sont préservées et gérées de façon durable. »

Le cheminement qui sera emprunté pour atteindre cet impact repose sur le cadre de résultats ci-après :

Tableau 13 : Cadre des résultats du PDL

IMPACT : Le village de Kossonoukro est modernisé et les populations pratiquent une agriculture climato-intelligente
AXE STRATEGIQUE 1 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES
EFFET 1.1 : Les forêts classées et réserves naturelles environnantes sont surveillées et protégées par la population en synergie avec les autorités en charge
Extrant 1.1.1 : Un comité de surveillance et de protection des forêts classées et réserves est mis en place et fonctionne
Extrant 1.1.2 : Les populations sont sensibilisées sur la protection des ressources naturelles et leurs importances
AXE STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET LE DESENCLAVEMENT
EFFET 2.1 : Le village Kossonoukro dispose des infrastructures routières adéquates
Extrant 2.1.1 : La route principale et les voies secondaires reliant les campements entre eux sont reprofilées et construites
Extrant 2.1.2 : Kossonoukro dispose d'un moyen de transport sécurisé et permanent
EFFET 2.2 : Le village de Kossonoukro dispose des infrastructures sociales de base
Extrant 2.2.1 : Le village est connecté au réseau électrique national
Extrant 2.2.2 : Le village dispose des infrastructures d'eau potable et accessible au ménages

Extrant 2.2.3 : Le village dispose d'un système de santé fonctionnel et performant

Extrant 2.2.4 : Le système éducatif est renforcé

AXE STRATEGIQUE 3 : MODERNISATION SOCIO ECONOMIQUE ET ATTRATIVITE LOCALE

EFFET 3.1 : La production agricole durable est accrue dans le village de Kossonoukro

Extrant 3.1.1 : Les exploitants agricoles pratiquent l'agriculture durable

Extrant 3.1.2 : L'organisation des exploitants agricoles existe et est fonctionnelle

Extrant 3.1.3 : L'élevage et la pêche sont développés à Kossonoukro

Extrant 3.1.4 : La culture de l'épargne est développée

AXE STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

EFFET 4.1 : La bonne gouvernance dans la gestion foncière et communautaire

Extrant 4.1.1 : Un comité villageois de gestion foncière est mis en place et est fonctionnel

EFFET 4.2 : Le village dispose d'un lotissement approuvé et formel

Extrant 4.2.1 : Le village dispose d'un plan de lotissement

EFFET 4.3 : Le cadre de vie du village est assaini

Extrant 4.3.1 : Les infrastructures d'assainissement sont fonctionnelles

Plan de développement local du village de Kossonoukro

3.7. MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES

Tableau 13 : Matrice des actions prioritaires

Cadre de Résultats/Actions/Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Source de vérification	Hypothèses/Risques	Responsables	Chronogramme des activités en année											Coût (FCFA)
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
AXE STRATEGIQUE 1 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES																
EFFET 1.1 : Les forêts classées et réserves environnantes sont surveillées et protégées par la population en synergie avec les autorités en charges																
Extrant 1.1.1 : Un comité de surveillance et de protection des forêts classées et réserves est mis en place et fonctionne																
Action 1.1.1.1 : Création d'un cadre de concertation entre le village et les autorités de gestion forestière																1
Activité 1.1.1.1.1 : Adresser un courrier à l'OIPR et la SODEFOR pour une réunion de concertation	Décharge courrier	Disponible chez le chef	Manque de volonté du CDL	CDL/Chef du village												50 000
Activité 1.1.1.1.2 : Réunion de concertation pour la création d'un comité de surveillance et de protection des forêts classées et réserves environnantes	PV de réunion	Disponible chez le chef	Indisponibilité des autorités	OIPR/SODEFOR/ Sous-Préfecture/Chef du village/CDL												500 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Activité 1.1.1.1.3 : Création du comité de surveillance et de protection des forêts classées et réserves environnantes	Statut et règlement/PV assemblée constitutive/liste des membres du bureau	Disponible chez le président du comité et le chef du village		OIPR/SODEFOR/So us-Préfecture/Chef du village/CDL															450 000
Extrant 1.1.2 : Les populations sont sensibilisées sur la protection des ressources naturelles et leurs importances																			
Action 1.1.2.1: Sensibiliser les populations de Kossonoukro sur l'importance des ressources naturelles																			
Activité 1.1.2.1.1 : Organisation des séances de sensibilisation des populations	Nombres de sensibilisations	Disponible chez le président du comité et le chef du village	Absence de fond	OIPR/SODEFOR/So us-Préfecture/Chef du village/CDL/ONG															500 000
AXE STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET LE DESENCLAVEMENT																			
EFFET 2.1 : Le village Kossonoukro dispose des infrastructures routières adéquates																			
Extrant 2.1.1 : La route principale et les voies secondaires reliant les campements entre eux sont reprofilées et construites																			
Action 2.1.1.1 : Reprofiler la voie principale Kossonoukro-Bétié																			
Activité 2.1.1.1.1 : Recruter un prestataire pour le reprofilage de la voie principale	Appel d'offre/PV de sélection	Disponible chez le chef/CDL	Indisponibilité du financement	Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL															5 000 000
Activités 2.1.1.1.2 : Reprofilage de la voie principale	Rapport de fin des travaux	Disponible chez Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL	Indisponibilité du financement	Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL															65 000 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Action 2.1.1.2: Ouvrir les voies d'accès entre Kossonoukro et les autres campements																			150 000 000
Activité 2.1.1.2.1: Recruter un prestataire	Appel d'offre/PV de sélection	Disponible chez Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL	Indisponibilité du financement	Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL															10 000 000
Activité 2.1.1.2.2: ouverture des voies reliant Kossonoukro et les autres campements	Rapport de fin des travaux	Disponible chez Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL	Indisponibilité du financement	Conseil régional/Conseil municipal/Chef du village/CDL															140 000 000
Extrant 2.1.2 : Kossonoukro dispose d'un moyen de transport sécurisé et permanent																			
Action 2.1.2.1 : Doter le village d'un moyen de transport sécurisé et permanent																			0
Activité 2.1.2.1.1 : Discuter avec les responsables des gares de taxi-brousse afin d'ouvrir la ligne Béttié-Kossonoukro	PV réunion	Disponible chez le chef/CDL	Refus de la part les responsables de gare de collaborer	Chef du village/CDL															
EFFET 2.2 : Le village de Kossonoukro dispose des infrastructures sociales de base																			
Extrant 2.2.1 : Le village est connecté au réseau électrique national																			
Action 2.2.1.1 : Electrifier le village de Kossonoukro																			0
Activité 2.2.1.1.1 : Demande d'électrification du village par courrier auprès de CI-ENERGIE	Décharge courrier	Disponible chez le chef/CDL	Refus de CI-ENERGIE/Absence de plan de lotissement	Chef du village/CDL/CI-ENERGIE															
Activité 2.2.1.1.2 : Electrification du village par CI-ENERGIE	Nombre de poteaux reçus/Rapport	Disponible chez CI-ENERGIE/Chef du village	Lenteur dans l'exécution des travaux	Chef du village/CDL/CI-ENERGIE/prestatai															

Plan de développement local du village de Kossonoukro

	d'activités du prestataire			re														
Action 2.2.1.2 : Connecter les ménages au réseau électrique rural																		
Activité 2.2.1.2.1 : Recensement des ménages du village	Nombre de ménages recensés	Disponible chez le chef du village/CIE/CDL		CIE/Chef du village/CDL														
Activité 2.2.1.2.2 : Installation des compteurs dans les ménages	Nombre de compteurs installés	Disponible chez le chef du village/CIE/CDL	Coût élevé du compteur	CIE/Chef du village/CDL														
Extrant 2.2.2 : La village dispose des infrastructures d'eau potable et accessible au ménages																		
Action 2.2.2.1 : Doter le village de 5 pompes hydrauliques																		50 000 000
Activité 2.2.2.1.1 : Recruter un prestataire	Appel d'offre/PV de sélection	Disponible chez le chef/Conseil régional/Conseil municipal/ONG/CDL	Manque de financement	Chef/Conseil régional/Conseil municipal/ONG/CDL														50 000 000
Extrant 2.2.3 : Le village dispose d'un système de santé fonctionnel et performant																		54 000 000
Action 2.2.3.1 : Renforcer les infrastructures sanitaires et les équipements adéquats pour un système de santé performant																		
Activité 2.2.3.1.1 : Construire le logement de la sage-femme	Logement terminé	Rapport de livraison du bâtiment	Indisponibilité des fonds	Conseil Régional/MSHP/Conseil municipal CDL/ONG/Structure privée/ Partenaires au développement														15 000 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Activité 2.2.3.1.2 : Construire la clôture du centre de santé	Clôture terminée	Rapport de livraison de la clôture	Indisponibilité des fonds	Conseil Régional/MSHP/Conseil municipal CDL/ONG/Structure privée/ Partenaires au développement															5 000 000
Activité 2.2.3.1.3 : Construire un laboratoire	Laboratoire fonctionnel	Rapport de livraison du laboratoire	Indisponibilité des fonds	Conseil Régional/MSHP/Conseil municipal CDL/ONG/Structure privée/ Partenaires au développement															7 000 000
Activité 2.2.3.1.4 : Doter le centre de santé d'une ambulance	Facture d'achat		Indisponibilité des fonds	Conseil Régional/MSHP/Conseil municipal CDL/ONG/Structure privée/ Partenaires au développement															25 000 000
Activité 2.2.3.1.5 : Construire un dépôt de pharmacie	Dépôt de pharmacie fonctionnel	Rapport de livraison	Refus de la part du pharmacien	Structure privée															0
Activité 2.2.3.1.6 : Construire un parking	Parking terminé	Rapport de livraison	Indisponibilité des fonds	Conseil Régional/MSHP/Conseil municipal CDL/ONG/Structure privée/ Partenaires au développement															2 000 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Activité 2.2.3.1.7 : Affecter une sage-femme	Nombre de sage-femme	Décision d'affectation	Manque de volonté politique	MSHP/CDL																0	
Activité 2.2.3.1.8 : Affecter deux aides-soignants	Nombre d'aides-soignants affectés	Décision d'affectation	Manque de volonté politique	MSHP/CDL																0	
Activité 2.2.3.1.9 : Construire un préau de vaccination	Préau terminé et fonctionnel	Rapport de livraison	Indisponibilité des fonds	Conseil Régional/MSHP/Conseil municipal CDL/ONG/Structure privée/ Partenaires au développement																	
Extrant 2.2.4 : Le système éducatif est renforcé																					
Action 2.2.4.1 : Renforcer le secteur éducatif																					124 000 000
Activité 2.2.4.1.1 : Construire une cantine scolaire	Cantine fonctionnelle	Rapport de livraison	Indisponibilité des fonds	Conseil régional/Conseil municipal/CDL/Partenaire au développement																	10 000 000
Activité 2.2.4.1.2 : Equiper le bureau du Directeur	Bureau équipé	Bordereau de livraison du matériel de bureau	Indisponibilité des fonds	Conseil régional/Conseil municipal/CDL/Partenaire au développement																	1 000 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Activité 2.2.4.1.3 : Doter l'école d'un point d'eau	Point d'eau fonctionnel	Rapport de fins d'installation du point d'eau	Indisponibilité des fonds	Conseil régional/Conseil municipal/CDL/CO GES/Partenaire au développement															10 000 000
Activité 2.2.4.1.4 : Electrifier l'école	Ecole éclairée		Indisponibilité des fonds	Conseil régional/Conseil municipal/CDL/CO GES/Partenaire au développement															5 000 000
Activité 2.2.4.1.5 : Equiper l'école de matériels didactiques	Ecole fournie en matériels didactiques	Bordereau de livraison du matériel de bureau	Indisponibilité des fonds	Conseil régional/Conseil municipal/CDL/CO GES/Partenaire au développement															2 000 000
Activité 2.2.4.1.6 : Construire deux logements enseignants	Nombre de logements construits	Rapport de fin des travaux	Indisponibilité des fonds	Conseil régional/Conseil municipal/CDL/CO GES/Partenaire au développement															30 000 000
Activité 2.2.4.1.7 : Construire une clôture pour l'école	Clôture installée	Rapport de fin des travaux	Indisponibilité des fonds																5 000 000
Activité 2.2.4.1.8 : Construire les trois nouvelles salles de classe complémentaires	Nombre salles de classe	Rapport de fin des travaux	Indisponibilité des fonds																25 000 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Activité 2.2.4.1.9 : Affecter deux enseignants ordinaires	Nombre d'enseignants	Décision d'affectation	Manque de volonté politique																0
Activité 2.2.4.1.10 : Equiper l'école de table-bancs	Nombre de table-bancs fournies	Bordereau de livraison	Indisponibilité des fonds																3 000 000
Activité 2.2.4.1.11 : Construire une maternelle à Kossonoukro	Nombre de salles de classe	Rapport de fin des travaux	Indisponibilité des fonds																30 000 000
Activité 2.2.4.1.12 : Construire un terrain de sport pour l'école	Terrain fonctionnel		Indisponibilité des fonds																3 000 000
Activité 2.2.4.1.13 : Sensibiliser les parents sur la scolarisation de leurs enfants	Nombre de sensibilisations	Rapport des sensibilisations	Indisponibilité des fonds/Manque de volonté du CDL																0
Activité 2.2.4.1.14 : Etablir les extraits de naissances des élèves	Nombre d'extraits établis	Liste des élèves avec extraits																	0
Activité 2.2.4.1.15 : Recruter un prestataire	Appel d'offre/PV de sélection	Disponible chez le chef/Conseil régional/Conseil municipal/ONG/CDL	Manque de financement	Chef/Conseil régional/Conseil municipal/ONG/CDL															
AXE STRATEGIQUE 3 : MODERNISATION SOCIO ECONOMIQUE ET ATTRATIVITE LOCALE																			
EFFET 3.1 : La production agricole durable est accrue dans le village de Kossonoukro																			
Extrant 3.1.1 : Les exploitants agricoles pratiquent l'agriculture durable																			
Action 3.1.1.1 : Former les exploitants agricoles à l'accroissement de la production agricole durable																			
																			10 000 000

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Action 3.1.2.1 : Organiser les exploitants agricoles pour une meilleure vente des produits agricoles																			0	
Activité 3.1.2.1.1 : Organiser les producteurs d'hévéa en coopérative	Coopérative des producteurs d'hévéa fonctionnelle	Statut et règlement intérieur	Non adhésion des producteurs d'hévéa	ANADER/MINAGRI/CDL/ONG /Structure privée																
Activité 3.1.2.1.2 : Organiser les producteurs de vivriers en coopérative	Coopérative des producteurs du vivrier fonctionnelle	Statut et règlement intérieur	Non adhésion des producteurs	ANADER/MINAGRI/CDL/ONG /Structure privée																
Activité 3.1.2.1.3 : réhabiliter les vieilles plantations de cacao	Nombre de plantations réhabilitées	Rapport d'activité	Non adhésion des producteurs de cacao																	
Activité 3.1.2.1.4 : Organiser les producteurs du maraîcher en coopérative	Coopérative des producteurs du maraîcher fonctionnelle	Statut et règlement intérieur	Non adhésion des producteurs	ANADER/MINAGRI/CDL/ONG /Structure privée																
Extrant 3.1.3 : L'élevage et la pêche sont développés à de Kossonoukro																				
Action 3.1.3.1: Former les jeunes à la pratique de l'élevage et de la pêche																				0
Activité 3.1.3.1.1: Former les jeunes aux techniques modernes d'élevage et de pêche	Nombre de jeunes formés	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/ONG/Structures privées																
Activité 3.1.3.1.2: Former les jeunes à l'élevage porcin et de volailles	Nombre de jeunes formés	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/ONG/Structures privées																

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Activité 3.1.3.1.3: Former les jeunes à l'élevage de lapins (cuniculture), d'escargots (héliculture), d'abeilles (apiculture) et de grenouilles (raniculture)	Nombre de jeunes formés	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/ONG/Structures privées															
Activité 3.1.3.1.4: Former les jeunes à l'élevage d'agoutis (aulacodiculture)	Nombre de jeunes formés	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/ONG/Structures privées															
Activité 3.1.3.1.5 : Former les jeunes à la pisciculture	Nombre de jeunes formés	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/ONG/Structures privées															
Action 3.1.3.2: Organiser le secteur de l'élevage et la pêche à Kossonoukro																			0
Activité 3.1.3.2.1 : Organiser les jeunes formés en association formelle	Association des éleveurs fonctionnelle	Statut et Règlement intérieur	Non adhésion des jeunes	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/ONG/Structures privées															
Activité 3.1.3.2.2 : Soutenir les jeunes au montage des projets d'élevage et de pêche bancables	Nombre de projets bancables élaborés	Rapport des projets	Indisponibilité des fonds	ANADER/DR Ressources Animales /CDL/Président des jeunes/ONG/Structures privées															
Activité 3.1.3.2.3 : Appuyer financièrement et techniquement à la mise en œuvre des projets d'élevage et	Nombre de projets financés et mis en œuvre	Rapports de mise en œuvre des projets	Indisponibilité de fonds	ANADER/DR Ressources Animales															

Plan de développement local du village de Kossonoukro

de pêche				/CDL/Président des jeunes/ONG/Structures privées														
Extrant 3.1.4 : Le commerce et la culture de l'épargne est développée																		
Action 3.1.4.1 : L'accès au financement des producteurs est facilité																		
Activité 3.1.4.1.1 : Renforcer les capacités des organisations socio professionnelles et les OPA à la recherche de financement	Nombre de personnes formées	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	Micro Finance/CDL														
Activité 3.1.4.1.2 : Faciliter les prêts aux organisations socio professionnelles et les OPA à la réalisation de leurs activités	Nombre de personnes ayant obtenu un prêt bancaire	Rapport d'activités des agences de microfinance	Instabilité politique	Chef du village/CDL/Groupe ments/Mirco finances														
Action 3.1.4.2 : Inciter la population à la culture de l'épargne																		
Activité 3.1.4.2.1: Sensibiliser et former les organisations socio professionnelles et les OPA à la technique d'épargne améliorée	Nombre de personnes formées	Rapport d'atelier de formation	Indisponibilité de fonds	Micro Finance/CDL														
Activité 3.1.4.2.2 : Sensibiliser les jeunes exerçant une activité à la culture de l'épargne	Nombre de jeunes sensibilisés	Rapport de sensibilisation	Non adhésion des jeunes	Micro Finance/CDL														
AXE STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE																		
EFFET 1.1 : La promotion de la bonne gouvernance locale et la cohésion sociale sont accrues dans le village de Kossonoukro																		
Extrant 1.1.1 : la gestion du foncier du village est améliorée et sécurisée																		

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Action 1.1.1.1 : Faire le lotissement du village																		
Activité 1.1.1.1.1 : créer un conseil de gestion foncière	Membres du conseil de gestion foncière connus	Documents de création disponibles chez et chef et le responsable du conseil		Sous-préfecture/AFOR/Chef de village/CDL														0
Activité 1.1.1.1.2 : Recruter un aménageur ou géomètre pour le lotissement du village	Contrat de recrutement disponible	Contrat chez le chef du village	Insuffisance de moyen financier	Sous-Préfet/Chef du village/ CDL														1 000 000
Activité 1.1.1.1.3 : Identifier et négocier avec les propriétaires terriens	PV des négociations disponible	PV disponible chez le Sous-préfet et le chef du village	Refus des propriétaires terriens de coopérer	Sous-Préfet/Chef du village/ CDL														0
Action 1.1.1.2 : Faire approuver le lotissement																		
Activité 1.1.1.2.1 : Faire adopter un plan de lotissement à la communauté villageoise	Plan adopté	Plan de lotissement adopté disponible chez le chef		Préfet/Chef du village/CDL/Conseil de gestion foncière														0
Activité 1.1.1.2.2 : Faire l'approbation du plan de lotissement	Plan de lotissement approuvé par les autorités compétentes	Plan disponible chef le chef	Refus d'approbation	Sous-préfet/Chef du village/CGF/CDL														0

3.8. ACTIONS PRIORITAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Après avoir exprimé les besoins par secteurs, les populations ont procédé à l'exercice de priorisation. Après d'âpres discussions, les membres du Comité d'élaboration du PDL et les personnes ressources présentes à l'atelier de planification ont délibéré sur les différents projets secteurs par secteurs. Ainsi, les 05 projets structurants prioritaires sectoriels choisis sont classés comme présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Priorisation des projets par domaine

Education	
1er	Construire trois logements enseignants
2ième	Construire une cantine scolaire
3ième	Equiper le bureau du Directeur et l'école en matériels didactiques
4ième	Doter l'école d'un point d'eau
5ième	Electrifier l'école
Santé	
1er	Construire un préau pour la vaccination
2ième	Construire le logement de la sage-femme
3ième	Doter le centre d'un laboratoire d'analyse
4ième	Construire la clôture du centre de santé
5ième	Doter le centre de santé d'une ambulance
Agriculture	
1er	Mettre à la disposition des producteurs des semences saines et améliorées
2ième	Construire deux unités de transformation du manioc
3ième	Construire des étangs piscicoles
4ième	Former les producteurs aux bonnes pratiques d'agriculture et d'élevage
5ième	Doter d'un moulin moderne
Infrastructures collectives	
1er	Faire l'extension du lotissement du village
2ième	Reprofilier la voie principale Béttié-Kossonoukro
3ième	Ouvrir les voies d'accès entre Kossonoukro et les autres

Plan de développement local du village de Kossonoukro

	campements
4 ^{ième}	Construire un marché couvert et moderne
5 ^{ième}	Construire Cinq PHV améliorées
6 ^{ième}	Connecter le village au réseau électrique national
7 ^{ième}	Construire le foyer des jeunes

Tableau 16 : Chronogramme des dix projets prioritaires

Rang	Projets	Coûts en millions de FCFA	Chronogramme en année												
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
1er	Construire trois logements enseignants	45													
2eme	Reprofilier la voie principale Béttié-Kossonoukro	70													
3eme	Construire une cantine scolaire	10													
4eme	Construire un préau pour la vaccination	5													
5eme	Equiper le bureau du Directeur et du matériels didactiques pour l'école	3													
6eme	Faire l'extension du lotissement du village	1													
7eme	Former les producteurs aux bonnes pratiques d'agriculture et d'élevage	0													
8eme	Ouvrir les voies d'accès entre Kossonoukro et les autres campements	150													
9eme	Doter le centre de santé d'un laboratoire d'analyse	7													
10eme	Construire le logement de la sage-femme	15													

4. QUATRIEME PARTIE : CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE FINANCEMENT

4.1.1. DE LA COORDINATION

Le développement et la mise en œuvre du PDL doivent procéder d'une dynamique participative impliquant l'ensemble des parties prenantes concernées, tant du côté des instances gouvernementales et structures sectorielles, des chambres des élus du peuple, des collectivités territoriales, que de la société civile, des organisations et associations non gouvernementales, communautaires et Professionnelles, des partis politiques, des associations basées sur la foi, du secteur privé et des communautés. Une implication à toutes les étapes (conception, mise en œuvre, coordination et suivi-évaluation) favorise l'appropriation et l'adhésion des parties prenantes des objectifs et résultats attendus.

La pluralité de catégories d'acteurs exige un dispositif de coordination et de suivi-évaluation efficace, permettant d'éviter la dispersion des efforts, garantissant l'alignement de tous sur les objectifs et priorités du PDL, la compréhension et l'accomplissement des rôles et responsabilités respectifs de chaque partie prenante essentielle, l'harmonisation des approches et des stratégies, les synergies indispensables, une mobilisation et une utilisation efficaces et optimales des ressources.

Ainsi, les quatre organes essentiels chargés d'assurer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDL sont le **Comité de Développement Local (CDL)**, le **Conseil Régional de l'Indénie Djuablin**, le **Sous-préfet de Béttié** et les **Services techniques déconcentrés**.

❖ LE SOUS-PRÉFET DE BETTIE

Selon la loi n° 61-84 du 10 avril 1961 relative au fonctionnement des départements, préfectures et sous-préfectures et la loi n° 2001-476 du 09 août 2001 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale, le Sous-préfet est le délégué du Préfet au niveau infra départemental.

A ce titre, il a plusieurs missions spécifiques dont celle de contrôler et de diriger l'action des chefs de canton et des chefs de villages, représenter les intérêts de la sous-préfecture et suivre la mise en œuvre des politiques nationales et communautaires au niveau des villages. Le Sous-préfet est par conséquent, par délégation, la porte d'entrée des partenaires au développement au niveau des villages de la sous-préfecture et le premier ancrage institutionnel pour la mise en œuvre du PDL.

❖ LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'INDENIE DJUABLIN

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Le Conseil Régional est un acteur essentiel dans la mise en œuvre du PDL. En effet, la loi n° 2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'État aux collectivités territoriales reconnaît au Conseil Régional de larges compétences dans les domaines suivants : Aménagement du territoire; Planification du développement ; Urbanisme et habitat ; Voies de communication et réseaux divers ; Transport ; Santé, d'Hygiène publique et contrôle qualité ; Protection de l'environnement et gestion des Ressources naturelles ; Sécurité et protection civile ; Enseignement, recherche scientifique, Formation professionnelle et technique ; Action sociale, culturelle et Promotion humaine ; Sports et Loisirs ; Promotion du développement économique et l'emploi ; Promotion du Tourisme ; Communication ; Hydraulique, assainissement et électrification ; Promotion de la Jeunesse, de la Famille, de la Femme de l'enfant, des Handicapés et des personnes du troisième âge.

Les axes de développement du village de Kossonoukro sont alignés sur les compétences du Conseil Régional qui pourra ainsi prendre à son propre compte les actions prioritaires identifiées par les populations.

❖ LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le CDL est l'organe dirigeant chargé de définir les orientations politiques et stratégiques communautaires en matière de population, de valider le PDL, d'en apprécier les résultats, de valider les éventuelles réorientations politiques et stratégiques, de nouer les alliances et partenariats requis sur le plan extérieur et de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre. Il est composé du chef du village, du Président des jeunes, de la Présidente des femmes, des représentants des communautés allochtones et allogènes, des organisations basées sur la foi. Les missions assignées au CDL sont de :

- Sensibiliser et mobiliser les populations autour des questions qui touchent à la vie de la communauté, notamment les investissements des partenaires, le choix des projets, les orientations de développement ainsi que tout autre enjeu de développement concernant le village ;
- Servir de lien entre les partenaires au développement et la population ;
 - Favoriser un développement du village qui réponde aux besoins et attentes des populations dans toutes ses composantes ;
 - Faciliter et participer au processus de diagnostic participatif et d'élaboration des plans locaux de développement.

❖ LES SERVICES TECHNIQUES DÉCONCENTRÉS

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles respectives, les services techniques départementaux du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et du Ministère des Ressources animales et Halieutiques (MIRAH) interviennent déjà au niveau du village, en termes d'appui-conseil, d'encadrement technique et de portage de projet. À travers le PDL, l'intervention de ces services se fera désormais dans un cadre structuré.

Cependant, les populations de Kossonoukro devront vulgariser leur PDL et favoriser son appropriation par les services déconcentrés et décentralisés représentés au niveau départemental afin de faciliter la prise en compte des actions identifiées dans leurs activités opérationnelles respectives en liens avec les indicateurs de performance de leur Plan de Travail Annuel (PTA) ou Plan Stratégique de Développement.

4.1.2. DU SUIVI-ÉVALUATION

Le PDL sera mise en œuvre à travers un Plan d'Action Décennal. Il sera évalué tous les cinq ans et actualisée au bout de dix ans sur la base des enseignements tirés du suivi continu et de l'éclairage résultant des évaluations périodiques. La réussite de la coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du PDL repose sur quelques exigences majeures dont (i) l'adhésion effective des parties prenantes aux objectifs fixés et résultats escomptés; (ii) la reconnaissance, la crédibilité même des structures techniques en charge de la coordination; (iii) la maîtrise et la circulation de toute l'information utile; (iv) la mise à disposition et l'utilisation d'outils standards et de mécanismes appropriés de suivi-évaluation.

❖ MÉCANISMES DE SUIVI-ÉVALUATION PARTICIPATIF

Les objectifs du suivi-évaluation participatif sont les suivants :

- Suivre et évaluer globalement l'exécution des activités du PDL inscrites dans la matrice d'actions prioritaires ;
- Suivre l'avancement de chaque action au cours de l'année ;
- Identifier à temps les blocages de toutes sortes, techniques, organisationnels ou autres afin de les porter à la connaissance de la chefferie et des autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du PDL en vue de porter les correctifs nécessaires ;
- Évaluer l'engagement et la mobilisation des communautés dans la mise en œuvre des actions du PDL.

❖ MÉCANISME DE SUIVI TECHNIQUE

Il sera relatif à l'exécution des activités issues du PDL et le suivi de leur réalisation. Il portera sur :

- Le degré d'avancement des activités et les résultats obtenus par rapport au calendrier prévu : Comment l'activité avance-t-elle ? Le calendrier sera-t-il respecté ?
- L'identification et l'appréciation des facteurs affectant l'avancement des activités : Pourquoi l'activité n'a pas eu lieu ? Pourquoi l'activité n'avance pas au rythme prévu ? À quoi sont dus ces facteurs ?
- L'identification des mesures à prendre pour éliminer ou minimiser les problèmes qui entravent l'exécution des activités, des personnes qui doivent les prendre, et du calendrier de leur mise en œuvre : Qui doit faire quoi afin que la mise en œuvre de l'activité avance, ou reprenne au bon rythme ? Qu'est-ce que les populations peuvent faire ? Quand doit-on le faire ?

❖ MÉCANISME DE SUIVI SOCIO-ORGANISATIONNEL

Il concernera la représentativité des groupes socio-professionnels associés à l'exécution des activités impactant directement les communautés, comme par exemple la participation des bénéficiaires à la conception et à l'appropriation des activités : Qui sont les groupes bénéficiaires de l'activité ? Où sont-ils localisés ? Participent-ils à la mise en œuvre de l'activité ? Se sont-ils approprié l'activité ? L'activité résoudra-t-elle effectivement le problème identifié ?

❖ DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE SUIVI-ÉVALUATION PARTICIPATIF

● LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CDL)

Le CDL a pour mission de contribuer d'une manière générale à la recherche des solutions idoines aux problèmes inhérents à la mise en œuvre, d'assurer les arbitrages et de prendre les mesures appropriées pour lever les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du PDL. Il assure également l'évaluation du PDL et supervise le processus d'exécution à différents niveaux (village, quartiers, campements) et s'assure de la participation de toutes les composantes du village à la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le cadre d'actions prioritaires. Toutefois, ce comité peut être élargi à toute personne morale ou physique technique en cas de besoin.

● LA CHEFFERIE

La chefferie est l'organe central de prise de décision dans le village. Le chef du village a mis en place des commissions techniques telles que la Commission de règlement des conflits. Il

Plan de développement local du village de Kossonoukro

s'appuie aussi sur des organisations communautaires de base comme l'organisation de la jeunesse, l'organisation des femmes, la chefferie des communautés allochtone et allogène, les Comités de Gestion des infrastructures de santé (COGES-Santé), de l'école primaire (COGES-École), des pompes hydrauliques (COGES-Pompe). Tous ces organes ont un rôle à jouer dans le processus de suivi-évaluation.

L'équipe de suivi-évaluation fera des réunions périodiques. Ces réunions seront le cadre de concertation des différents acteurs étatiques et non étatiques sur l'évolution, les risques et les recadrages des actions menées dans le cadre du PDL.

L'équipe visitera les chantiers et le terrain des opérations en vue de s'imprégner des réalités. Elle pourra ainsi mieux apprécier l'impact des actions sur les populations et si les objectifs fixés ont été atteints.

Chaque année, idéalement en décembre, l'équipe de suivi rédige son rapport de mise en œuvre annuel du PDL. Elle pourra aussi organiser une revue avec l'ensemble des parties prenantes pour discuter du bilan de l'année et des propositions pour améliorer l'atteinte des résultats fixés pour l'année suivante.

N.B : Il faut noter que la mise en place de tous ces indicateurs de suivi évaluation nécessitera l'expertise d'un consultant.

- pulations aux projets ;
- la non-application de textes réglementaires ;
- la sous-information ;
- le niveau limité de formation des responsables en charge du suivi ;
- l'absence de collaboration avec les structures politico-administratives et autres acteurs de développement.

Ces risques identifiés sont majeurs. Par conséquent, en termes de solutions palliatives, une campagne de sensibilisation accrue des principaux acteurs devrait accompagner le processus de mise en œuvre du PDL. Un plan de communication devrait soutenir également le processus et mettre l'ensemble des partenaires et la communauté au même niveau d'information sur les objectifs fixés, les états financiers et les résultats atteints.

CONCLUSION

Au terme de l'élaboration du PDL qui a suivi une démarche participative, il convient de retenir ce point essentiel : Kossonoukro a besoin de soutien et d'appui en matière de développement socio- économique et environnemental.

Du secteur de l'éducation, de la santé en passant par le secteur des infrastructures routières, de nombreux besoins pressants se font sentir. Aussi, le caractère cosmopolite de sa population et surtout le respect des us et coutumes pourraient servir de base pour le développement des projets communautaires dans ce village.

Ainsi, l'étude diagnostique participative et inclusive a permis à tous les acteurs de scanner les grands enjeux de développement qui se présentent au village afin d'y apporter des solutions. Ces enjeux concernent tous les secteurs de développement avec un accent particulier mis sur l'éducation, la santé et les voies d'accès.

Il revient, maintenant, aux acteurs villageois, accompagnés par des partenaires au développement, de maintenir l'esprit d'équipe et de cohésion qui a prévalu tout au long de cette étude afin d'assurer une bonne mise en œuvre du présent PDL. Le Comité de Développement Local doit, par ailleurs, veiller à la réalisation des différents projets définis dans le temps imparti en exécutant de façon efficace la stratégie de mobilisation des ressources et le suivi-évaluation efficace défini.

Enfin, le succès du présent PDL est donc naturellement soumis à l'épreuve d'une prise de conscience individuelle et collective des populations de Kossonoukro face aux défis majeurs et aux contraintes ainsi que la mise en application des différentes recommandations.

ANNEXES

Plan de développement local du village de Kossonoukro

REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN

DEPARTEMENT DE BETTIE

SOUS-PREFECTURE DE BETTIE

N° ... *SS* ... /RID/DB/SP-BETTIE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

Bettie, le 14 Août 2024

A

Monsieur le Chef du village de Kossonoukro,

Sous-préfecture de BETTIE.

Objet : Votre demande d'approbation

d'élaboration de Plan de Développement Local (PDL)
du village de Kossonoukro.

Comme suite à votre demande par laquelle vous sollicitiez mon approbation et mon appui à l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) du village de Kossonoukro, dans le cadre du projet PRM2,

J'ai l'honneur de vous donner mon accord pour l'élaboration dudit plan.


Christian Tibé VADJE
Grade III, 1^{er} échelon

Scanné avec CamScanner

REGION DE L'INDENIE DJUABLIN
DEPARTEMENT DE BETTIE
SOUS-PRÉFECTURE DE BETTIE
CONSEIL VILLAGEOIS DE KOSSONOUKRO

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Contacts : 07 09 81 89 35

PROCES VERBAL

Objet : **Projet d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) de Kossonoukro**

Le vendredi 07 Juin 2024, de 09 heures à 11 heures 30 mn, à la place publique du village, le Conseil Villageois de Kossonoukro, sous-préfecture de Béttié, département de Béttié, s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Monsieur Kossonou Joseph, Chef du village.

Etaient présents, le président des jeunes, Monsieur Kossonou Guillaume, les notables, les leaders communautaires et les différentes communautés du village conduites par leur chef.

L'ordre du jour était ainsi libellé :

- 1- Mise en place d'un comité d'élaboration du plan de développement local de Kossonoukro
- 2- Divers

Abordant le premier point, le Chef du village a fait un exposé sur l'importance de la mise en place d'un Comité d'élaboration du Plan de Développement Local. Selon lui, cette idée s'inscrit dans le cadre du **Projet PRM 2 Extension Béttié** et plus particulièrement dans sa composante "**Aménagement du Territoire**".

Suite à son intervention, le chargé de mission aménagement du territoire et suivi évaluation de Nitidae, est revenu sur les objectifs du projet PRM 2 dont l'objectif principal est de préserver la biodiversité de la réserve de Mabi-Yaya et Renforcer le développement socio-économique de la zone de Béttié.

Il a également énuméré les villages bénéficiaires de la deuxième phase du projet du côté de la région de la Mè, qui sont : Koutoukro 1, Yakassé-Comoé, M'Bohoin, Danguira, Nyan, Bassadzin, Toliè et Arounankro. Ainsi, ce projet sera mis en œuvre par l'association Nitidae avec l'appui du ministère du plan et du développement.

Saisissant cette opportunité, le Conseil Villageois a décidé de soumettre à la communauté villageoise son désir d'élaborer un Plan de Développement Local.

Scanné avec CamScanner

Plan de développement local du village de Kossonoukro

Après quelques observations et suggestions, les participants ont adopté cette idée à l'unanimité par acclamation.

Cette unanime décision donne pouvoir à Monsieur Kossonou Joseph, président du comité d'élaboration du PDL de prendre la décision d'élaborer un Plan de Développement Local (PDL) du village de Kossonoukro.

Secrétaire

Président/ Chef du village



KOSSONOU Joseph
Chef du Village
de Kossonoukro
Tel: 07 09 81 89 35

Scanné avec CamScanner

**LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE
KOSSONOUKRO**

N°	Noms et Prénoms	Fonction dans le village / Mutuelle	Fonction dans le comité	Contacts
01	Kossonou Kouassi Joseph	Chef du village / Président Mutuelle	Président	0709818935
02	Appia K. Emmanuel	Président des jeunes	Secrétaire	
03	Adou Kobenan M	Représentant de la chefferie	Membre	0749014323
04	Ouattara Affisatoru	Représentante des femmes	Membre	
05	Adja Vi'Viane	Représentant religieux chrétien	Membre	
06	Lane' Amidou	Représentant religieux musulman	Membre	
07	Gninaame Dangouté	Représentant Allochtones	Membre	0170298816
08	Sambien	Représentant Allochtones	Membre	
09	Douli Seydou	Représentant CEDEAO	Membre	
10	Jean	Représentant CEDEAO	Membre	
11	Loukou benjamin	Représentant MPD	Membre	
13		Représentant MINADER	Membre	
14		Représentant CR	Membre	
15		Représentant MIS	Membre	
17	Jao Pascal	Représentant OSC	Membre	0101426439
18	Dapa Kouassi	Représentant OSC	Membre	0172924152
19	Kouadio Yao JB	Autres représentant	Membre	075869 0669
20	Kondro Konan M	Représentant COGES école	Membre	0749 779816
21	Kobenan Kouakou Thomas	Autre représentant	membre	0708 199548
22	AKoua Joelle	Autre représentant	Membre	
23	Jao Koffi Jean	Autre représentant	Membre	01 03679227

